

Le Grrranit cherche l'apaisement

Après une série de turbulences fiscales et sociales, le théâtre de Belfort espère enfin stabiliser son atmosphère de travail. **PAGE 4**



Le programme des BIS 2022 se précise

Dans un contexte sanitaire inédit, avec de multiples défis à relever pour le spectacle vivant, la prochaine édition des BIS approche. **PAGE 5**

Le directeur de la scène nationale L'Archipel débarqué par le RN

À Perpignan, le maire ne renouvelle pas le mandat de Borja Sitjà. La Région PS s'est abstenue. **PAGE 6**

OPA surprise de l'Opéra de Rouen sur l'Orchestre régional **PAGE 6**

BIMENSUELLE
N°505
3 décembre 2021

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Les subventions conditionnées à la lutte contre les violences sexuelles

Sous la pression de syndicats professionnels et de #MeTooTheatre, le ministère de la Culture annonce qu'il ne subventionnera plus que les structures agissant contre les violences sexuelles.

A partir de janvier 2022, les aides et subventions versées par le ministère de la Culture au spectacle vivant seront conditionnées au respect de critères de prévention et de traitement des violences sexuelles. Dans la balance figure le montant global d'environ 272 millions d'euros rattaché à 1 249 structures (scène nationales centres dramatiques nationaux, centres chorégraphiques nationaux, centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public). Même les festivals rentrent dans le champ de ce plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS). Les structures concernées devront s'engager à respecter une trentaine de critères : formations sur la prévention des violences sexistes et sexuelles obligatoires pour les dirigeants, proposées tous les deux ans aux salariés, systématisation d'un référent VHSS (deux pour les structures de plus de 250 salariés).

Accusations de viol

Depuis l'émergence de #MeTooTheatre, la pression se renforce sur les hiérarchies. Michel Didym,

pourtant fondateur de cet événement, a dû se retirer des instances de direction et de préparation du festival Mousson d'Été en Meurthe-et-Moselle. Une décision prise suite à un conseil d'administration extraordinaire le 9 novembre dernier. Michel Didym fait en effet l'objet d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Nancy après des accusations de viol. Le cas de Jean-Pierre Baro est tout aussi épineux. Accusé de viol en 2018, il avait déjà démissionné du Théâtre des Quartiers d'Ivry (Val-de-Marne) en 2019, tout en clamant son innocence, au lendemain d'une grève du personnel de l'établissement appelant à son départ. Une épée de Damoclès plane au dessus des répétitions de son spectacle *Un qui veut traverser*, au Théâtre de la Colline, provisoirement ajournées suite à un changement de planning. Le directeur de La Colline, Wajdi Mouawad a, pour sa part, commencé à présenter son spectacle *Mère*, dont la bande sonore a été composée par Bertrand Cantat, malgré la présence de militantes féministes le vendredi 19 novembre devant

son théâtre. La démarche égalitariste du Syndecac (*La Lettre du spectacle* N°503) a probablement accéléré la mise en place du schéma ministériel. Même si des dispositifs existaient depuis 2017 dans les lieux relevant du ministère.

#MeTooTheatre

L'impact du mouvement #MeTooTheatre n'est pas à négliger. « Tout est parti d'une de mes publications sur Instagram où je m'exprimais sur l'accumulation d'affaires en cours », détaille la critique de théâtre et animatrice d'une chaîne YouTube Marie Coquille-Chambel. « J'ai alors été contactée par la metteuse en scène Julie Ménard puis par d'autres pour la signature d'une tribune dans Libération. » Après avoir contribué à la libération de la parole sur les réseaux sociaux, #MeTooTheatre veut influencer sur les comportements dans les écoles de théâtre. « Nous demandons des signalements aux directeurs, la médiatisation pour la médiatisation ne sert à rien, le but du collectif est que les autorités compétentes s'emparent des affaires de viol et de harcèlement

sexuel, il ne s'agit pas juste de faire du "name and shame" et de tirer sa révérence après 5 000 tweets. » Frédéric Maurin, président du Syndicat national des scènes publiques (SNSP), lui, prévient qu'il ne pourra pas « amplifier de façon non fondée des prises de position sur les réseaux sociaux car je suis garant du fonctionnement républicain d'un syndicat représentatif. Mais sur ces questions, nous sommes en permanence à l'écoute car elles sont constitutives des rapports sociaux, c'est bien qu'enfin le voile se lève sur des comportements abusifs. » La CGT-Spectacle souhaite l'inclusion des stagiaires et volontaires en service civique dans le plan et craint que sa dimension auto-évaluative ne le transforme en opération de com'. Désireux des mêmes effets en matière de parité, le Synavi s'est appuyé lors de sa dernière AG sur l'annonce de cette démarche du ministère de la Culture comme preuve qu'une volonté politique, si on la provoque, peut user des leviers financier et réglementaire pour forcer des changements concrets. ■ **NICOLAS MOLLÉ**
et **MATHIEU DOCHTERMANN**

MODES DE GESTION

Les DSP des SMAC ne font plus l'unanimité

La délégation de service public (DSP) n'aurait-elle plus les faveurs du ministère de la Culture ? Depuis quelques années, certaines collectivités abandonnent la DSP au profit d'une convention pour confier la gestion de lieux à un tiers. C'est, par exemple, le cas de la Ville de Paris, pour la Gaité lyrique, FGO Barbara et Les Trois Baudets. À Orléans, l'Astrolabe, scène de musiques actuelles (SMAC), est passé après 15 années de DSP à une convention pluriannuelle d'objectifs. Frédéric Robbe, directeur de l'Astrolabe, expose : « Au contrat de DSP avec la Ville s'ajoutait une convention pluriannuelle d'objectifs, reprenant les missions d'une scène de musiques actuelles, qui associait l'ensemble des partenaires et qui nous permettait d'avoir le label SMAC. L'État souhaite aujourd'hui sortir nos lieux des logiques de marchés. » Comme l'avait souligné un rapport de la chambre régionale de la Cour des comptes des Hauts-de-France, en 2018, à propos de la scène nationale le Channel, « la DSP est un cadre juridique inadapté aux exigences d'une structure labellisée. Le mode d'administration de la DSP est difficilement compatible avec le cahier des missions et des charges d'un label national ». Dominique Muller, délégué à la musique à la Direction générale de la création artistique, analyse : « Sagissant d'une structure labellisée, le recours à la DSP crée une insécurité juridique car ce mode de gestion impose une mise en concurrence

préalable à la sélection. Cette condition remet en cause la pérennité du label et fait peser le risque que celui-ci ne puisse pas suivre le futur délégataire en cas de mise en concurrence. »

Le cas du Transbordeur

Philippe Berthelot, consultant, mène actuellement une étude pour la Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) sur les modes de gestion des équipements culturels. « Une DSP pose un problème d'équilibre entre les partenaires publics vis-à-vis du label, qui pourrait être remis en cause si la DSP passe à un autre délégataire. En outre, elle renforce le pouvoir d'une collectivité sur un délégataire qui est dans les faits son prestataire. » Mais ce dernier assume seul les risques d'exploitation durant la durée du contrat. Le ministère de la Culture ne peut qu'inciter à changer de mode de gestion. Beaucoup de SMAC ont été construites dans les années 90, au moment où se généralisaient les DSP après la loi Sapin de 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques. Rares ont été les entreprises privées à postuler à des DSP (le Cargö à Caen, la Coopé à Clermont-Ferrand...) et encore moins à en remporter, comme le Transbordeur à Lyon, qui n'est pas une SMAC avec un important cahier des charges au-delà de la simple diffusion. Fondateur du Transbor-

deur, Victor Bosch est aujourd'hui directeur du complexe culturel Radiant-Bellevue à Caluire-et-Cuire dans la métropole de Lyon en même temps que producteur de spectacles parisiens. Pour gérer ses multiples activités, il s'entoure d'une garde rapprochée d'une cinquantaine de personnes. Il est aussi « programmeur » au Toboggan à Décines dans la banlieue de Lyon ou au Théâtre Jean-Vilar à Bourgoin-Jallieu, des missions pour lesquelles il explique avoir répondu à des appels d'offre : « Le Radiant est en DSP car il est très difficile d'équilibrer économiquement une offre privée face aux subventions des scènes nationales », affirme Victor Bosch. Le groupe Fimalac s'est récemment intéressé à plusieurs DSP de SMAC de grandes jauges mais leur cahier des charges semble difficilement compatible avec les objectifs de rentabilité d'un groupe privé. Les DSP restent appropriées pour des lieux ne proposant que de la diffusion, comme les Zénith. Éric Boistard, directeur de Stereolux à Nantes (sous convention pluriannuelle d'objectifs), livre : « La convention d'objectifs pourrait être attaquée juridiquement par rapport à une DSP sous prétexte qu'il n'y a pas de mise en concurrence. Et contrairement à une DSP, elle ne sécurise pas les financements publics, qui peuvent être remis en cause chaque année. » Pour les scènes nationales, les conventions pluriannuelles d'objectifs ont remplacé les contrats d'objectifs et de moyens. « Les maires ne voulaient plus de cette mention de moyens, constate Fabienne Loir, secrétaire générale de l'association des scènes nationales. Et cela a généré une sorte de contresens car ces conventions sont validées pour trois années alors que les maires votent les budgets de leur commune à l'année ». **I.N.D. et N. Mo**

La Ville de Paris multiplie les rachats de lieux culturels

ACQUISITIONS. La Ville de Paris s'est lancée dans une stratégie soutenue de reprises de lieux culturels placés en ballottage par l'effondrement des fréquentations au pic de la pandémie et des confinements. L'opération la plus emblématique est à cet égard celle du Bataclan (*La Lettre* n°499). Mais la Ville a aussi dépensé un peu plus de 3,7 M€, pour la Flèche d'or, ancienne gare de Charonne reconverte en salle de concert. « À chaque fois, c'est un montage particulier, précise Carine Rolland, adjointe à la culture. Au Lavoir comme au Tango, il s'agit d'une préemption, il y a des logements sociaux à la clef à un endroit où ils ne sont pas forcément légion ». En août 2020, déjà, le Lavoir moderne, théâtre de quartier (à la Goutte d'or) repris depuis 2014 par la Compagnie Graines de Soleil, était préempté pour un montant de 2 millions, l'opération s'appuyant aussi sur les logements aménageables au dessus du théâtre. La facture sera encore plus lourde

(6,7 M€) pour le dernier dossier en date, Le Tango, boîte de nuit gay du Marais. Là encore, officiellement, le montant élevé se justifie par la présence de logements sociaux dans le périmètre de l'acquisition. Le Tango constitue un lieu de socialisation pour de jeunes néo-parisiens ayant fui les perspectives étriquées de leur région d'origine pour « faire carrière » dans la capitale. Une manière de bichonner un électorat acquis à la majorité d'Anne Hidalgo ? « Non, ça c'est du marketing, ce n'est pas de la politique », conteste Carine Rolland. 10 M€ ont été provisionnés pour investir dans de tels lieux, un budget déjà bien entamé. Au détriment des fonds qui pourraient être affectés à la création ? « L'un n'empêche pas l'autre, soutient Carine Rolland. Le soutien à la création, c'est autre chose, nous ne sommes pas sur les mêmes lignes budgétaires, il faut distinguer les dépenses de fonctionnement, qui incluent le soutien aux compagnies, de l'investissement. » **I.N. Mo**

La lettre du spectacle

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20.

redaction@lalettredu spectacle.com. **Directeur de la publication :**

Nicolas Marc. **Rédacteur en chef :** Nicolas Mollé.

Journaliste : Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :**

Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Mathieu Dochtermann, Christine Raout, Philippe Verrière, Bruno Walter, Armelle Parion. **Direction artistique :** Éric Deguin.

Mise en page : Émilie Le Gouëff. **Publicité et marketing :**

Pascal Clergeau. **Comptabilité :** Joëlle Burgot.

Relations abonnés : Véronique Chema, Maëva Neveux.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 336 euros TTC

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 79 euros TTC

(Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression : Caen Repro (14).

M MÉDIAS

Une publication M Médias. Siège social : 11, rue des Olivettes,

44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros.

RCS Nantes 404 398 067. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 0425T78729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.



SALON DES MAIRES

L'opération séduction des tiers-lieux

La culture n'avait pas une place de choix parmi les stands du Salon des maires, du 16 au 18 novembre à Paris. À l'espace culture on trouvait la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), la Sacem, les Concerts de poche... Les rencontres traitaient de mobilité, d'inclusion, de transition énergétique ou numérique. Mais un nouvel espace dédié aux tiers-lieux avait été créé, organisé par Sinny & Ooko, agence d'ingénierie culturelle dirigée par Stéphane Vatinel. Plus d'une vingtaine de conférences y ont réuni un public nombreux, signe de l'intérêt des édiles pour ces lieux intermédiaires à l'économie mixte. «*La Cité fertile ou la Halle Tropisme n'existent pas pour le ministère de la Culture*» déplorait



Frédéric Hocquard, président de la FNCC, au cours du débat «*Les tiers-lieux, quels rôles dans la politique culturelle?*». Stéphane Vatinel défendait une conception très large de la culture (artisanat, gastronomie...), estimant que le ministère «*a abandonné ses missions pour garder les beaux-arts*». Un représentant des MJC se demandait pourquoi celles-ci n'étaient plus attractives. Stéphane Vatinel, considérait que «*les pouvoirs publics rendent moins agiles une structure lorsqu'ils les institutionnalisent*» Steven Hearn (Scintillo), modérateur du débat, évoquait un «*engouement des politiques*» et «*un miroir aux alouettes*». À travers des tiers-lieux souvent temporaires, vestiges de la désindustrialisation, collectivités, SNCF

ou promoteurs immobiliers se donnent une image moderne, sociale, solidaire, écolo ou artistique. Mais l'annonce par l'État, fin août, de 130 millions pour les tiers-lieux ou l'objectif de Sinny & Ooko d'«*un tiers-lieux pour chaque commune*» recouvrent des modèles où la culture n'a pas toujours une place majeure. | NICOLAS DAMBRE

Des déserts musicaux

À l'occasion du Salon des maires, la Sacem a publié les résultats d'un sondage OpinionWay, les Français et la musique dans les territoires. De très grandes différences d'accès à la vie musicale apparaissent entre métropoles et communes de 2 000 à 20 000 habitants, les territoires ruraux, étant considérés comme des «*déserts musicaux*» par leurs habitants. Pour un Français sur deux, c'est aux municipalités d'en dynamiser la vie musicale.

Dominique Hervieu au COJO 2024

RECRUTEMENT. Les salariés de la Maison de la danse et de la Biennale de Lyon n'ont appris le départ de leur directrice, Dominique Hervieu, pour la direction du comité culture des JO 2024 que vendredi 26, quelques heures avant qu'elle soit officielle. «*J'étais experte auprès du comité culture et j'ai appris en août que le poste était ouvert, avance-t-elle. Je n'ai jamais eu de stratégie de carrière, ce pari me passionne, j'ai voulu le tenter.*» L'actuel directeur, Stéphane Fiévet, a été débarqué au moment où le COJO renforce ses exigences et tandis que le volet culture des JO peine à décoller. Le comité culture gère un budget de 15 M€ : l'objectif, «*c'est imaginer un festival à l'échelle de Paris, le 93, Versailles et les 10 sites français. Bien sûr que ce n'est pas raisonnable, ce sont trois ans de folies qui m'at-*

tendent, mais c'est une occasion formidable», observe encore Dominique Hervieu. Elle part donc dès le mois de mars, mais en s'étant assurée que le grand projet des Ateliers de la danse ne seront pas remis en cause. «*Le vote est passé au conseil municipal. Les Ateliers, c'est mon héritage pour la danse à Lyon*», précise Dominique Hervieu. Son départ ouvre une période d'incertitude pour l'institution chorégraphique lyonnaise. La ville est majoritaire pour le financement de la Maison de la danse (6,5 M€ de budget), la Métropole pour la Biennale (6,7 M€), leurs visées divergent, l'État, partenaire discret, veille... «*Si on me demande mon avis, je le donnerai*», précise Dominique Hervieu qui, si elle a proposé son carnet d'adresses, confirme n'avoir aucun candidat en tête. | P. V.

FESTIVALS. L'ouvrage *Festivals, territoire et société* du directeur de recherche au CNRS Emmanuel Négrier et du sociologue Aurélien Djakouane est le fruit de trois ans de recherche. Fourmillant de tableaux et histogrammes, il dresse un panorama de la festivalisation hexagonale, étudiant les modèles économiques en œuvre, l'impact de l'année Covid sans festivals, disséquant leurs interactions avec leurs territoires d'implantation, avec des zooms spécifiques sur le bénévolat, les publics, les réseaux sociaux et même la définition inédite de «*sept familles*» de festivals : emblèmes, grands formats, marques, pôles publics, volontaires, petits formats, hors saison. MC/Les Presses de Sciences Po, 264 pages, 22 €.

REVOYURE. La CGT-Spectacle se montre très critique sur les réunions d'automne dites de «*revoyure*» auxquelles s'étaient engagées les ministres de la Culture et du Travail dans une sorte de «*droit de suite*» par rapport aux mesures de sortie de crise pour les intermittents. La CGT regrette que les mesures Fonpeps renforcé de soutien à l'emploi (petites salles et tournées) n'aient pas été prolongées en 2022, tant que le ministère n'a pu évaluer à fin janvier la consommation de ces crédits. Face à un volume d'heures réduit de 50 % dans le spectacle vivant et de 80 % dans le spectacle occasionnel (GUSO), la CGT-Spectacle demande que «*l'adaptation de la protection sociale soit prolongée jusqu'à un an après la fin des effets de la crise*».

NDK, édition de préfiguration

FESTIVAL. Du 19 au 31 octobre, le festival de musique électronique caennais a rassemblé 7 144 spectateurs, lors de 24 rendez-vous, dont 7 payants. La moitié était caennaise et le quart du Calvados. «*C'est une année de réécriture. Nous nous donnons trois ans pour pérenniser le modèle*», prévoit Jérémie Desmet, directeur du festival, arrivé à la tête de la SMAC Le Cargö il y a 6 mois. Un parcours qui s'est appuyé sur 17 lieux, privés et publics, et sur une convention avec l'Université de Caen pour des rencontres professionnelles, dans cette édition sur la place des femmes créatrices dans la musique. «*Le développement durable et l'impact sociétal*

sont le socle de ce nouveau festival, précise Jérémie Desmet. *Nous avons créé une base de reporting pour pouvoir nous améliorer. L'idée est de redéfinir un cadre avec ces ambitions et de se recentrer sur un projet à taille humaine et une autre expérience festivalière.* Le budget de NDK2021, d'un peu plus de 420 000 €, s'articule pour moitié autour des subventions, en tête celles de la Ville de Caen et de recettes propres pour un tiers. «*Nous cherchons un lieu dédié plus grand que le Cargö tout en restant à taille humaine, d'une jauge de 3 000 spectateurs*, ajoute le directeur. *Peut-être pas pour 2022, où nous déclinons ce format.*» | CHRISTINE RAOUT

SCÈNE NATIONALE

Le Grrranit cherche l'apaisement

Le Grrranit à Belfort retrouvera-t-il la sérénité ? Sa directrice, Eleonora Rossi, l'espère, après que la scène nationale ait plusieurs fois défrayé la chronique, avec des accusations d'obstacle à l'accès à ses comptes visant son ancienne présidente. Ou une hémorragie de départs couplée à des arrêts maladies répétés au sein de son équipe, aujourd'hui stabilisée à 20 personnes. « 10 recrutements ont eu lieu, fait valoir la directrice. Lorsque vous amenez un nouveau projet, il faut l'adapter à la structure existante, ce qui implique de nouvelles façons d'envisager les fonctions de chacun, certains en profitent alors pour s'en aller. » C'est en effet un tout nouveau projet qu'a porté Eleonora Rossi lors de sa nomination par Franck Riestler en décembre 2019, un peu avant le début de la crise sanitaire. Avec d'abord la création d'un nouveau pôle « Résidences et Crrréations » pour accompagner les artistes associés. « 30 compagnies seront concernées au lieu de trois auparavant », avance-t-elle. Parmi eux,



L'équipe du Grrranit

le chorégraphe Emilio Calcagno et son *Pinocchio* ou le tandem constitué de l'actrice Mathilda May et du beat boxer Sly Johnson (ex-Saïan Supa Crew). « La Covid nous a permis d'accueillir davantage d'artistes, ajoute la directrice. Je me suis dit que c'était le moment opportun, au lieu de 100 jours de résidence, on en a fait 400 et nous avons payé tous les coûts plateau des artistes annulés. » Autre nouveauté, son festival numérique Hydrrogènes, qui s'est tenu en janvier 2021. Et, surtout, un atelier décors ouvert ces jours-ci sur toute la surface du rez-de-chaus-

sée de la salle de la Coopérative (300 m²), avec une hauteur de plafond élevée. « La compagnie Plexus Polaire y réalisera toutes ses marionnettes géantes pour sa future création intitulée Une maison de poupée », projette Eleonora Rossi. Entre le matériel et les aménagements du bâtiment, 120 000 € sont investis dans ce lieu de confection complémentaire. 140 000 € ont aussi été injectés dans du matériel technique dont des écrans extérieurs et le même montant dans le passage des éclairages au LED. Devenu Granit et scène nationale à l'avènement de Jean-Pierre Chevènement à la mairie de Belfort en 1983, le Grrranit dispose de 2,6 M € de budget. Il est toujours financé principalement par la communauté d'agglomération Grand Belfort dirigée par l'actuel maire de droite Damien Meslot. Eleonora Rossi considère aujourd'hui que le Grrranit a été victime d'attaques visant d'ailleurs à torpiller la campagne de réélection de Damien Meslot, « alors que c'est un très bon maire », s'engage-t-elle. **I. N. Mo**

Un MAgasin en guise de vitrine

MONTBÉLIARD. Après l'épisode douloureux de la fusion avortée avec le Grrranit de Belfort, la scène nationale de Montbéliard cherche à améliorer sa visibilité au pays de l'automobile. Dans ce territoire marqué par la mono-industrie, culturellement modelé par l'emploi de masse chez Peugeot (45 000 ouvriers à Sochaux en 1970), le théâtre a toujours été condamné à innover. « Notre théâtre à l'italienne est caché par les bureaux de la mairie, souligne Yannick Marzin, directeur de MA scène nationale de Montbéliard. Le cœur de la Ville bat plutôt autour du Temple protestant en centre-ville ». Alors le théâtre, employant 26 personnes en équivalent temps plein de 3 millions d'euros de budget (1 M € pour l'agglomération), a carrément décidé d'ouvrir sa boutique en centre-ville, une sorte

de succursale dans un ancien magasin de chaussures fermé durant la pandémie. Un loyer plus bas a été négocié ainsi qu'un bail précaire jusqu'en mars 2022. Sur 200 m², de grandes vitrines offrent de la lisibilité tandis que des artistes s'installent sur place en résidence : après Paulo Duarte et sa compagnie Mecanika ou Stéphane Martin, ce sera au tour de Jaime de los Ríos avec *Canción de Solsticio*, du 3 au 17 décembre. « Nous nous sommes adressés à la mairie comme si nous ouvrons un commerce afin de pouvoir travailler avec un manager de centre-ville, détaille Yannick Marzin. Nous participons même aux associations de commerçants, nous nous acquittons de notre petite adhésion. » Le théâtre vu comme une petite boutique, en lien direct avec son biotope local. **I. N. Mo**

DOLE. Le théâtre municipal de Dole, dans le Jura, vient de rouvrir après plusieurs années de travaux. Le projet de restauration s'est déroulé de 2014 à 2021. Son coût dépasse les 8,1 M €, financés par l'État à hauteur de 4,06 M €, la Région Bourgogne-Franche-Comté pour 1,01 M €, le Département du Jura pour 610 000 €. Les façades et toitures de ce théâtre du XIX^e siècle ont été restaurées ainsi que les décors intérieurs. 1 110 mètres de parquets ont été rénovés. Le site a été mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), avec création d'un ascenseur et d'un élévateur, huit places PMR d'un premier balcon ont été rendues accessibles ainsi qu'une loge d'artiste. De nouveaux fauteuils ont aussi été installés.

LA SINNE. Géré par la Ville de Mulhouse, le Théâtre de la Sinne, fort de ses 151 années d'existence, sort des confinements avec des chiffres que lui envieraient pas mal de ses homologues : 56 spectacles en 2019-2020, 51 481 spectateurs entre 2018 et 2019. Et ce, grâce à une offre très large allant du théâtre de boulevard aux spectacles associatifs en passant par l'opéra, les concerts (orchestre symphonique de Mulhouse, conservatoire de musique, danse et art dramatique de Mulhouse, harmonies...), les représentations jeune public avec les Tréteaux de Haute-Alsace, le théâtre alsacien et la danse (Ballet du Rhin...).

Rokhaya Diallo au CDN de Besançon

TABLE RONDE. Rokhaya Diallo, intellectuelle de renommée internationale, est venue animer le 18 novembre une table ronde au CDN Besançon Franche-Comté dirigé par Célie Pauthe. Éditorialiste au *Washington Post*, Rokhaya Diallo est en effet aussi chercheuse au Centre de recherches Gender+ Justice Initiative de l'Université Georgetown à Washington. Créatrice de podcasts, réalisatrice de documentaires, elle a aussi co-écrit le spectacle *Welcome Alykoun*. Pour cette rencontre animée par la députée « frondeuse » du Doubs, la PS Barbara Romagnan,

Rokhaya Diallo a dialogué avec l'actrice de théâtre américaine Dee Beasnael. Les enjeux ? Débattre des questions soulevées par le parcours de Nina Simone, voix du mouvement afro-américain de lutte pour les droits civiques. Ou revenir sur des thématiques sociales du moment : racisme, non-mixité, colonialisme... en amont des représentations du spectacle de David Geselson consacré à Nina Simone de fin novembre à Besançon. Celui-ci ira le 3 décembre au Gallia Théâtre de Saintes et le 7 décembre à l'Empreinte - Scène nationale de Brive-Tulle. **I. N. Mo**

RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL

BIS 2022 : le programme se précise

Organisée par le magazine *La Scène*, la dixième édition des Biennales Internationales du Spectacle se tient les 19 et 20 janvier 2022 à la Cité des congrès de Nantes. « Cette édition 2022 est inédite à plus d'un titre, souligne Nicolas Marc des BIS, directeur [par ailleurs éditeur de *La Lettre du Spectacle*]. Inédite en raison du contexte sanitaire mais aussi au regard des défis qui se posent aujourd'hui à la filière culturelle, après une crise qui l'a dramatiquement affectée. »

■ Grands témoins « Écrivons la suite ! ». Sur 2 jours, les BIS accueilleront dans le Grand auditorium 22 intervenants (représentants professionnels, élus, personnalités qualifiées...) qui exposeront, face à la profession, en moins de dix minutes, leurs idées, leurs initiatives, leur bilan de la crise sanitaire. Des points de vue pour faire le point et comprendre les enjeux et ce, secteur par secteur.

■ Un forum sera organisé par la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture, le mercredi 19 janvier après-midi, autour de deux thématiques : « Comment créer les conditions d'un parcours artistique sur la durée ? » et « Mieux produire pour mieux diffuser post crise sanitaire ».

■ De nombreuses tables rondes seront proposées les deux après-midis avec l'Institut français, l'ONDA, le CNM, le SMA, l'USEP-SV, les Départements...

■ Le programme d'ateliers a été amplifié. Développement de projets culturels, gestion de l'entreprise de spectacles, billetterie et gestion des publics, actualités juridiques, initiatives et projets partout en France... Plus

de 70 rencontres gratuites seront proposées. Les inscriptions ouvriront le 17 janvier.

■ L'association Culture LSF organisera un parcours de trois rencontres autour de la création en langue des signes française et les artistes sourds. Thématique : « Échanges sur les processus d'écriture, de création et sur la diversité des formes de spectacles Fr/LSF ».

■ Des petits-déjeuners thématiques seront organisés le jeudi matin, de 9h à 10h, avec le Centre national de la musique, *Télérama*, l'Adami, le SNES...

■ Marrainé cette année par l'artiste Emily Loizeau, l'espace Développement durable des BIS mettra à l'honneur les personnalités, collectifs et initiatives œuvrant à la transition écologique et sociétale du secteur culturel. Ces projets, toujours plus nombreux malgré la situation sanitaire, seront présentés dans un programme riche, dont le double fil rouge est consacré aux démarches de mutualisation des acteurs et aux questions de mobilité des publics et des artistes.

■ Les exposants s'annoncent fidèles au poste. Les BIS sont une occasion unique en France de faire un tour d'horizons des acteurs du secteur du spectacle vivant, de bénéficier de conseils et de démonstrations et de trouver des solutions utiles : billetterie, équipements et services, formations, organismes professionnels, organismes sociaux...

■ Devenue le marché de référence, la Place des Tournées regroupera cette année encore les tourneurs les plus en vue et témoigne du dynamisme et de la diversité du secteur. Le nombre de kiosques est augmenté et près de 300 tourneurs seront présents, pour retrouver les artistes les plus confirmés

et repérer de nouveaux talents.

■ L'autoproduction sera à l'honneur sur la Scène Sacem BIS. Seront ainsi mis en avant les projets autoproduits de cinq talents : UssaR, Isabel Sörling, Aurus, Enchantée Julia et Terrier. Toutes et tous ont été soutenus par la Sacem au cours des deux dernières années dans le cadre de son programme d'aide à l'autoproduction.

■ De nombreux spectacles seront proposés le mardi et le mercredi soir dans les théâtres et salles de spectacles de la métropole nantaise, autour des grandes tendances de la création contemporaine. Le mercredi soir sera organisée une grande soirée « Côte à Côte » avec un plateau de la nouvelle scène musicale québécoise et le BISE Festival, organisé en marge des BIS, proposera show-cases et rencontres professionnelles. Les premiers éléments du programme sont à retrouver sur le site www.bis2022.com. ■

FRANCE URBAINE. L'association France urbaine, présidée par la maire de Nantes, Johanna Rolland, publiera une contribution de propositions sur la culture à destination des candidats à l'élection présidentielle. Celle-ci sera dévoilée au cours du premier trimestre 2022. Elle a été actée par les coprésidents de la commission, Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole et François de Mazières, maire de Versailles. France urbaine entend également « prendre une part active à la présidence française au Conseil de l'Union européenne et mettre ainsi en lumière la part active des collectivités locales dans le champ culturel ».

CNM. Le Centre national de la musique a signé une convention de partenariat avec Clermont Auvergne Métropole pour soutenir la filière musicale locale. Un accord entre Jean-Philippe Thiellay (CNM) et l'élu local Olivier Bianchi lors de la quatrième édition du Forum Jazz à Clermont-Ferrand le 24 novembre. La première convention avec une collectivité pour le CNM. Les objectifs ? Soutenir création et diversité notamment en matière de spectacle vivant. Et renforcer accompagnement et formation des professionnels face à de multiples transformations (emploi, métiers, transition écologique et énergétique, parité hommes femmes pour l'accès aux métiers). Un fonds de 40 000 € a été abondé à parité pour l'occasion.

Plan de relance dans les territoires : peut mieux faire

SÉNAT. Le Sénat a rendu les conclusions de son rapport d'information sur la répartition territoriale des moyens alloués à la création. Premier constat : seuls 20 % (80 M€) des crédits sont déconcentrés, et leurs montants ne découlent pas des besoins exprimés par les territoires mais de l'habituelle clef de répartition, l'euro par habitant. Antienne sénatoriale, le rapport regrette le manque de concertation dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de relance, « en dépit du partage de la compétence en matière culturelle et du rôle majeur joué par les collectivités territoriales dans le financement de la culture. » Conséquence, pointe le rapport, l'efficacité n'a pas toujours été au rendez-vous et les aides « profitent majoritairement aux acteurs les plus

structurés ». Sonia de La Prôvoté, corapporteuse a souhaité que « les DRAC se réorganisent pour favoriser la co-construction ». Sa collègue Catherine Morin-Dessailly voit dans le « déficit d'outillage la traduction d'une dégradation continue du ministère de la culture », celui-ci ne s'étant « pas remis de la RGPP ». Parmi les dix propositions de conclusion, retenons le maintien d'un soutien à la relance jusqu'au retour à la normale, l'arrêt en 2022 suscitant de vives inquiétudes ; l'achèvement de la mise en place des Conseils des territoires pour la culture en région ; la création d'un « fonds 10 % territoires » : chaque année, 10 % des crédits d'intervention déconcentrés seraient réservés à des projets choisis avec les collectivités. ■ **BRUNO WALTER**

ORCHESTRES

OPA surprise de l'Opéra de Rouen sur l'Orchestre régional

Le 16 novembre, entre deux services de répétitions réunissant l'Orchestre régional de Normandie et l'Orchestre de l'Opéra de Rouen, Hervé Morin, président de la Région Normandie, s'est exprimé sur un projet de réunion en un orchestre symphonique pour obtenir le label Orchestre national en Région. Pierre-François Roussillon, directeur de l'ORN, l'a appris des musiciens et des services de la Région. « *La réaction de l'ORN est la surprise, résume-t-il. La Région est présente au conseil d'administration, et la dernière séance du 8 octobre s'est déroulée sans évoquer le projet. Je travaille depuis un an sur la convention pluriannuelle d'objectifs de l'ORN pour les 3 prochaines années, envoyé à l'État et la Région, et la Région n'a fait aucun commentaire.* » Depuis 3 ans, l'ORN travaille avec l'Orchestre de l'Opéra de Rouen sur 2 ou 3 collaborations par an. Son directeur pointe la question de la pertinence d'un projet d'orchestre unique: « *Le label est conditionné à des missions, dont la diffusion du répertoire symphonique, et l'ORN avec ses 18 musiciens est à lui seul éligible, tout comme l'Orchestre d'Auvergne et ses 21 musiciens qui l'ont obtenu. Pour un orchestre comme celui de*

l'Opéra de Rouen, la diffusion annuelle hors les murs se compte sur les doigts d'une main. Il faut un outil tel que l'ORN pour continuer d'irriguer le territoire. Le label est aussi avant tout conditionné à un projet artistique défini par le directeur de la structure: là, on est dans le flou. Enfin, je ne vois pas comment la fusion de nos deux orchestres pourrait amener à un orchestre symphonique car certains pupitres n'existent même pas. » Entre diffusion du répertoire jusque dans les petites communes et de portée plus nationale dans les réseaux labellisés (CCN, CDN et scènes nationales), Pierre-François Roussillon assure que « *L'ORN est totalement en adéquation avec le rapport Poursin Thiébaux sur les orchestres.* » Hervé Morin aurait précisé que la nouvelle entité reprendrait la totalité des missions des deux structures. « *L'ORN assure 300 à 350 actions et concerts par an sur l'ensemble du territoire et avec la saison de l'Opéra de Rouen, sachant que tous les déplacements sont comptés comme temps de travail, je ne vois pas mathématiquement comment l'intégralité pourrait être conservée. Techniquement, on attend des précisions, mais les raisons exposées ne me semblent pas fondées, et s'il y a d'autres raisons, je demande*

à ce qu'elles soient clairement exprimées. » Alors qu'une annonce officielle de la Région est prévue le 6 décembre, les réactions n'ont pas tardé. L'ORN travaille ainsi sur 7 spectacles et 12 levées de rideaux cette saison du Théâtre de Caen, soit 20 % de la programmation des concerts et 13 % des levés de rideaux tous genres confondus. « *L'ORN est un orchestre permanent et indépendant car non rattaché à un lieu de programmation, c'est une situation qui lui permet d'être force de proposition, commente Patrick Foll, directeur du Théâtre de Caen. C'est un partenaire du Théâtre, au sens véritable car nous nous nourrissons chacun de nos projets et si l'ORN était amené à disparaître, je risque de ne pas pouvoir continuer le projet artistique du Théâtre de Caen dans sa globalité et sa diversité actuelle, notamment sur le théâtre musical et l'opéra de chambre. Et il n'y a pas de plan de substitution.* » La maire de Mondeville Hélène Burgat, qui héberge l'ORN, a lancé un appel à la mobilisation du territoire. « *L'ORN fait un travail de terrain minutieux pour amener l'excellence dans des lieux où ne vont jamais les orchestres, prévient-elle. On ne peut pas balayer tout ça.* » **CHRISTINE RAOUT**

Le RN écarte le directeur de l'Archipel

PERPIGNAN. Lors du conseil d'administration de l'Archipel du 29 novembre, le maire Louis Aliot (RN) a souhaité ne pas renouveler son directeur Borja Sitjà. Il devra donc quitter ses fonctions à l'issue de son contrat, dont l'échéance est prévue en juin 2022. Grâce au vote du représentant de la communauté urbaine, qui est aussi le représentant du maire la balance a penché en faveur de son éviction. « *Sur seize membres du conseil d'administration, le RN dispose de huit sièges, l'État et la Région trois chacun et le personnel un* », détaille Borja Sitjà. L'abstention de la majorité régionale de Carole Delga reste en travers de la gorge du Syndeac. « *Alors que l'État a manifesté un vrai soutien, constate Nicolas Dubourg, président du Syndeac. Face au RN, il aurait fallu montrer une unité républicaine. On aimerait que la région affiche de la fermeté face au populisme, nous n'enrons pas dans la querelle politicienne Macron/Delga, nous, ce qui nous intéresse, c'est quelle est l'ambition pour la culture.* » Le Syndeac attend aussi une réaction de la ministre de la Culture. « *La moindre des choses serait le lancement d'une procédure d'observation qui pourrait aboutir à terme à une délabélisation* », poursuit Nicolas

Dubourg. Le label scène nationale permet d'alimenter à hauteur de 500 000 euros par an le budget du théâtre, qui s'élève à 7,5 M€ avec 43 salariés incluant Borja Sitjà. Mais l'apport de la mairie reste le plus important, même si l'annonce fin 2019 du passage de 3,75 M€ à 3 M€ avait provoqué quelques remous. Tout comme les tensions sociales qui avaient débouché sur une intervention de la médecine du travail, puis sur une inspection de la DRAC, à la demande de Borja Sitjà en juin 2021. « *Je devais présenter un projet pour les trois prochaines années mais on ne m'a même pas laissé m'exprimer, relate Borja Sitjà, qui déplore l'absence de dialogue avec la municipalité RN et défend son bilan: « Sur la saison, avant la crise sanitaire, nous avons accueilli 92 000 spectateurs, pour une ville de 120 000 habitants, j'estime que c'est pas mal.* » Il semble que l'ex-directeur du Théâtre Romea de Barcelone n'ait pas tout à fait la même conception de la culture que le maire Louis Aliot, qui avait défrayé la chronique en défilant dans les rues de Perpignan lors de la procession de la Sanch en cagoule pointue, toute droit sortie de l'imaginaire lié au Ku Klux Klan. **N. Mo**

Bourges joue sa carte singulière

EUROPE. Bourges s'incarne pour sa candidature à la capitale européenne de la Culture 2028 par Pascal Keiser (La Manufacture, à Avignon) et Louise Tournillon qui sera en charge de la coordination opérationnelle. « *Je serais commissaire général et non pas directeur d'association* », souligne Pascal Keiser, qui a participé à Mons 2015. Premier axe de différenciation? L'appartenance aux villes de moins de 100 000 habitants, majoritaires en France et en Europe. « *Le deuxième, c'est de choisir une vision de la culture qui passe par le changement climatique en choisissant comme marraine la glaciologue Lydie Lescarmonier.* » Bourges est aussi doublement pionnière, que ce soit à travers le Printemps de Bourges ou sa maison de la Culture. « *Les budgets des villes européennes sont compris entre 25 et 100 M€, on se situera probablement dans la partie inférieure* », remarque Pascal Keiser. Reste que la compétition sera serrée face à Rouen, Nice, Clermont-Ferrand, Reims, Saint-Denis... Mais le statut convoité de capitale européenne de la culture en vaut la chandelle: Marseille 2013 avait engendré le Mucem et attiré environ 11 millions de visiteurs. **N. Mo**

MACHA MAKEÏEFF

« Pour moi la parenthèse à La Criée se referme »

Macha Makeïeff est directrice de La Criée-CDN de Marseille depuis 2011.

Votre *Tartuffe*, qui a été d'abord donné à La Criée à Marseille puis aux Bouffes du Nord depuis le 1^{er} décembre et ira dans toute la France ensuite, est sous-titré *Théorème*, pourquoi cette référence au film de Pier Paolo Pasolini ?

Parce que quand j'ai relu *Tartuffe* s'est ouvert devant moi un paysage que je n'avais jamais ressenti jusque-là, tout à fait pasolinien. J'ai redécouvert une parabole avec l'imprégnation de celui qui m'accompagne depuis très longtemps, Pier Paolo Pasolini. Et notamment de *Théorème*. Je voyais dans *Tartuffe* quelqu'un qui n'était pas un garçon tout seul mais plutôt un envoyé et qui était plus que jamais le révélateur, pour chacune, pour chacun, de sa duplicité, de son ambivalence, de son incarnation, de son corps.

Est-ce qu'il fait écho à notre époque, à #MeToo, aux inégalités hommes/femmes ?

C'est évidemment le génie de Molière de poser les questions, de laisser entrevoir les ambiguïtés et de nous laisser nous, grands voyeurs devant l'éternel, nous débrouiller avec ça. Alors, bien sûr, qu'aujourd'hui plus que jamais, se fait entendre dans cette pièce le fait que les femmes sont dans une impasse. Quel que soit leur âge. Qu'il s'agisse de la jeune Marianne qu'on marie contre son gré, une adolescente qui a confiance en son père et qui va être abîmée par la décision de la toute puissance paternelle ou Madame Pernelle qui est absolument sous emprise et qui préfère son fils dans une secte plutôt que dans les bras d'une autre femme. Que ce soit Dorine, que moi j'ai dégagée de la domesticité puisque nous avons Flipote, une figure muette qui tient ce rôle, qui est la bonne de la maison. Pour moi, Dorine c'est un grand personnage, surtout par ce qu'elle dit sur la condition des femmes.

En quoi exactement ?

La colère est son aveu lorsqu'elle dit qu'une femme mal mariée, c'est le malheur de sa vie. Et que les hommes qui font ça, la mécanique sociale qui pousse les femmes à être mal mariées font qu'elles finissent par se comporter mal aux yeux de la société et qu'elles sont dans le malheur. Et puis Elmire, un caractère magnifique car incarnant justement l'emprise et le consentement. Elle est dans une espèce d'abandon du corps et ce que dit



D.R.

Molière, c'est que nous sommes incarnés les uns les autres et que tout passe par le corps.

Où en êtes-vous de votre relation avec Jérôme Deschamps ?

Jérôme Deschamps est mon mari, le père de mes enfants, il vient de monter un *Bourgeois gentilhomme* avec la musique. On ne travaille plus ensemble complètement mais, par exemple, je vais faire les costumes de son *Avare*. L'émancipation artistique a eu lieu, c'est la vie, et elle est passionnante de ce point de vue-là. Je ne dis pas qu'elle est facile pour les femmes artistes, ça, non. Ce n'est pas encore gagné, il y a beaucoup d'effets d'annonce mais de nombreuses batailles restent à mener. Notamment pour les générations qui arrivent.

La Criée que vous dirigez depuis 2011, c'est aussi de grandes responsabilités, combien de levers de rideau représente ce lieu chaque saison ?

242, je ne voulais vraiment pas que nous laissions tomber les artistes et les compagnies qui n'avaient pas pu jouer, donc cela fait une saison très très riche. Il s'agit de la dernière saison où je serais là physiquement même si on m'a demandé de préparer la suivante. Pour moi, la parenthèse à La Criée se referme mais je vais continuer, j'espère, à savoir inventer de nouvelles formes, tout en étant à un autre endroit. Joyeusement et en travaillant beaucoup beaucoup comme toujours.

À quelle date est prévue votre départ ?

Le 1^{er} juillet, je ne serais plus à La Criée. La saison aura lieu mais sans moi. C'est une nouvelle étape que je ne sens pas du tout comme la fin de quelque chose mais plutôt comme le début d'autre chose. J'aurais ma compagnie et même je crois que je ferais un peu plus que ma compagnie.

Connaissez-vous déjà son nom ?

Entre deux, lorsque Jérôme est parti à l'Opéra-Comique et quand je n'étais pas encore à

La Criée, j'avais une compagnie qui s'appelait Mademoiselle. Peut-être s'appellera-t-elle toujours comme ça. Je ne sais pas, on verra bien.

La Criée a été occupée dès le 15 mars par des étudiants, des intermittents, des professionnels du secteur pendant trois mois. Au départ, il y avait des revendications communes entre ces occupants et vous, puis il y a eu divergence, comment l'expliquer ?

Je n'aime pas du tout banaliser ce qui s'est passé parce que c'est un mouvement social très complexe, qui a dit des choses mais pas à l'endroit où nous l'imaginions les uns et les autres. Prendre un peu de recul est une bonne chose. Je soutiens tout à fait les revendications telles qu'une jeunesse pouvait les exprimer au départ. Et vraiment je voulais les accueillir. Après, à partir du moment où les choses se complexifient, comme toujours, politiquement et dès lors qu'on empêche l'art, je ne marche plus. J'ai une ligne de conduite très claire dans ma vie : tout empêchement de l'art, qu'il soit politique, historique, de tout ordre, à partir du moment où quelqu'un monte sur le plateau et dit : « cela n'aura pas lieu » ou « tais-toi » alors là, moi, c'est non.

Cet épisode vous a-t-il blessée ?

Oui. Je préférerais vous dire non. Mais je vous mentirais.

Est-ce qu'il explique en partie votre départ de La Criée ?

Non, mon départ de La Criée est réglementaire : 10 ans plus un an à cause des travaux. Le règlement s'applique à tout le monde. Mais peut-être que c'est pour ça que je ne suis pas candidate à autre chose, je ne sais pas après tout. En tout cas, maintenant – j'espère y arriver même si on ne sait jamais car je suis comme tous les artistes, je doute beaucoup – j'ai le désir d'avoir l'énergie de m'inventer quelque chose d'autre, qui ne soit pas une institution. Mais en gardant les liens avec d'autres artistes et le plaisir des disciplines mêlées. En travaillant toujours avec les écoles d'art car depuis mon premier jour à La Criée, ce lien était inscrit dans mon projet chaque année. J'ai travaillé avec des écoles d'art, de graphisme, de scénographie, d'arts plastiques. Cette transmission heureuse sur le terrain m'importe beaucoup. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR NICOLAS MOLLÉ

ÉTATS GÉNÉRAUX

Les indépendants se structurent

La deuxième édition des États généraux des structures culturelles et médias indépendants s'est tenue les 17 et 18 novembre à Marseille. Elle faisait suite à une première édition en octobre 2020 à Lyon, 1 600 structures avaient souscrit au manifeste de 140 propositions pour un « nouveau contrat culturel et social ». Une centaine d'acteurs, essentiellement français, s'est réunie à la Friche Belle de Mai autour de quatre thématiques et d'un projet européen.

Gouvernance

La structuration de ce collectif informel, né en 2020 de l'Appel des indépendants, a été débattue. Elle doit permettre des interactions entre les besoins issus des territoires et les idées du manifeste, afin de les compléter. Veille, master-classes, formations, mutualisation des compétences, prototypage, expérimentations, lobbying... les pistes sont nombreuses. La création d'une structure associative permettra d'identifier ces indépendants et de s'exprimer d'une seule voix, notamment auprès des institutions.

Label club

Les clubs avaient été échaudés par la position du ministère de la Culture, estimant qu'ils n'étaient pas de son ressort. Dans le manifeste figurait la proposition de créer un label défendant la dimension culturelle et artistique des clubs, en opposition aux discothèques sans direction artistique. Trente-six

clubs s'étaient réunis sous la dénomination Club Culture et avaient rédigé une charte. Celle-ci serait-elle le prélude à un label et à son cahier des charges? Ces clubs pourraient envisager la création d'un label? Ils comptent d'abord s'appuyer sur l'expertise d'organismes existants (SMA, Prodis, CNM...).

Émergence et territoires

Les indépendants ont le sentiment d'être cloisonnés par disciplines et territoires par les institutions, assignations auxquelles ils souhaitent échapper. Acteurs hétéroclites, ils ont besoin de se connaître davantage et pourraient constituer des ressources pour faire progresser les compétences des uns et des autres. La jeunesse et la transmission doivent être au cœur des politiques territoriales.

Plaidoyer

Afin de faire entendre leur voix, les indépendants vont se saisir de prochaines échéances : les élections présidentielles puis législatives, ainsi que la présidence française de l'Union Européenne. Sur la politique culturelle nationale, ils appelleront à plus de dynamisme et à de meilleurs équilibres (Paris/régions, institutions/tiers secteur, patrimoine/création...), ou encore à la création d'un fonds spécifique pour les indépendants. Un nouveau manifeste de dix propositions sera prochainement écrit.

Réseau européen

L'association Arty Farty – un des membres

fondateurs de l'Appel – a remporté en juin un appel à projets du programme d'Europe créative de l'Union Européenne (2022-2024). Il concerne les réseaux européens d'organisations culturelles et créatives. Au total, 34 membres, essentiellement issus du manifeste des indépendants, participent d'ores et déjà à ce programme, dont deux collectivités, les Villes de Lyon et Bruxelles. Ce réseau intitulé Reset! produira des études sur ce que représente le secteur indépendant en Europe et participera à la rédaction de manifestes dans 16 pays, en 14 langues. |

NICOLAS DAMBRE

CNAREP.

L'Association des Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public (Cnarep) lance un fonds de production nommé « Hors cadre ». Il permet des créations pour l'espace public, sans thème ni format imposé. Le dispositif est cofinancé par la DGCA. Les 3 « récits » sélectionnés se partageront une enveloppe de production annuelle de 150 000 €. L'Association promet « un accompagnement sur mesure » des lauréats, qui pourront s'affranchir des processus classiques de production.

HANDICAP.

Pour fêter les 10 ans du Centre de ressources régional Handicap Musique-Danse (CRRHMD), le Conservatoire et Orchestre de Caen ont commandé une pièce pour orchestre d'harmonie de 1^{er} cycle et musique adaptée au compositeur Régis Campo. La pièce intitulée *Galaxie* sera jouée lors d'un concert anniversaire et reprise dans des conservatoires normands en 2022. Le CRRHMD anime un réseau de structures associées au niveau régional et organise chaque année un projet réunissant personnes en situation de handicap et élèves et artistes du Conservatoire et Orchestre de Caen.

LIBRE USINE.

Le Lieu Unique, centre de culture contemporaine, inaugure ce 4 décembre la Libre Usine à Nantes, qu'il coordonne. Face à la Loire, le nouveau site de création artistique fait partie du quartier populaire en mutation de Malakoff. Il s'agit d'un endroit dédié au théâtre, à la danse et à la musique et plus largement à toutes les formes artistiques. Il offre, avec son grand plateau (17 mètres de long sur 13 mètres de large) et son studio de répétition, des capacités de production nouvelles pour la scène nationale.

Le Plancher Louxor regarde danser les gens

ITINÉRANCE. Frédérique Unger, la codirectrice de la compagnie de danse étant-donné, « *adore regarder danser les gens* ». Alors, en septembre 2019, elle a lancé le Plancher Louxor, un équipement itinérant qui s'installe dans des lieux très divers pour proposer résidences d'artistes et activités allant du Lindy Hop et Charleston aux « ateliers de pratiques artistiques chorégraphiques ». Louxor engage cet automne son quatrième « *campement* » dans l'établissement médico-social de Grugny en Seine-Maritime recevant des personnes âgées dépendantes et des adultes en situation de handicap. Jusqu'en juin 2022, 4 projets chorégraphiques en création seront accueillis avec un soutien financier tandis qu'une dizaine de compagnies présenteront une étape de travail. Louxor permet aussi aux résidents de l'établissement comme aux habitants du village de pratiquer la danse. Depuis sa création et au gré de ces implan-

tations successives dans des lieux divers, le projet a déjà accueilli 7 compagnies en résidences. L'idée est de lever les réticences vis à vis de la danse en effaçant la frontière entre la pratique – y compris sociale – et la création. Mais Frédérique Unger veut donner une nouvelle dimension à ce projet. Avec l'aide de La Manufacture d'architecture, elle a imaginé une grande tente avec des éléments en acier et une toile transparente pour protéger le « *Plancher Louxor démontable* », de 20 mètres long et de 15 mètres de large, avec des gradins modulaires de 100 places. Climatisé, l'ensemble résiste au vent et s'installe aisément dans les collectivités le demandant. L'étude de faisabilité est achevée pour une ouverture au printemps 2022. À terme, le projet prévoit de s'appuyer sur un budget d'exploitation de 1,120 M€, d'accueillir entre 10 000 à 15 000 spectateurs par an et d'employer 6 salariés permanents. | PHILIPPE VERRIÈLE

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Alarmes sur la santé mentale du spectacle

Leux fermés, restrictions sanitaires, consignes contradictoires, dévalorisation par le discours officiel... Ces facteurs semblent avoir laissé une lourde empreinte sur la santé mentale des professionnels permanents et intermittents du spectacle vivant. Depuis l'apparition en 2000 du terme «risques psychosociaux», en lien avec la multiplication des dépressions et des suicides corrélés au travail, voici la première étude française sur l'impact psychologique des conditions d'exercice de l'ensemble des métiers du spectacle vivant et du divertissement. Elle a été menée par l'Institut de soin et d'accompagnement pour les artistes et techniciens (Insaart) et diligentée par une équipe de scientifiques : Emma Barron (médecin psychiatre) en collaboration avec Sophie Bellet-Vinson (psychologue clinicienne), Diane de Marliave (psychologue clinicienne) et Nadia Ahéhéhinou (consultante en psychologie du travail). «*Le fait de se sentir considérés comme non essentiel ressort énormément de la partie qualitative de l'étude, je ne m'attendais pas à cela*», analyse Sophie Bellet-Vinson, qui exerce aux Hôpitaux de Paris. Le déploiement de l'étude s'est fait



en ligne du 1^{er} octobre 2020 (quelques semaines avant le deuxième confinement) au 31 mars 2021 auprès des professionnels du secteur, qui y ont répondu, au moins en partie, pour près de 1 600 d'entre eux. Un échantillon de 1 325 participants a été inclus dans les analyses globales des données. Des données préoccupantes : 72 % des répondants présentent un état dépressif contre seulement 12 % pour le reste de la population française. Pire : 15,9 % des répondants ont affirmé avoir des pensées suicidaires le mois précédent (10 % pour la population générale). Le recours aux substances psychotropes non légales explose : le risque élevé de dépendance au Cannabis (résine, marijuana, huile) est de

49 % contre 3 % en population générale, et ce, alors que 73,4 % des sondés gagnent moins que le revenu français annuel moyen net. En 2019, le salaire en équivalent temps plein (EQTP) du secteur privé était en moyenne de 3 183 euros bruts par mois (source Insee). Selon l'Unedic, le revenu brut mensuel moyen des intermittents (57,6 % des répondants) était de 2 500 € en 2019. En 2020, il passe à 2 200 € (salaire + indemnisation). Et le basculement dans l'alcoolisme devient une réelle menace, en particulier chez les femmes : 9 % d'entre elles présentaient un risque de dépendance contre 1 % en population classique (rapport de 7 % à 4 % pour les hommes). «*Je ne suis pas sûre que le confinement ait aggravé cette tendance, nuance Sophie Bellet-Vinson. Certains affirment même que le fait de retrouver une vie de famille les a préservés du burn-out.*» Les deux tiers des répondants restent en effet concernés par le travail de nuit et plus de 90 % le week-end et à des heures imprévisibles. 72 % des répondants disent manquer de sommeil, contre 45 % de la population en général. Et plus de 50 % ont un sommeil perturbé, contre 23 % des français en général. ■ N. Mo

Audit des Congés Spectacles : satisfecit de la Cour des Comptes

AUDIENS. La Cour des comptes vient de contrôler la caisse des Congés Spectacles. Son précédent rapport en 2013 pointait des dysfonctionnements, notamment des délais de deux ans avant perception de droits et un pourcentage encore important (6,49 %) d'intermittents à qui ces droits n'étaient jamais versés du tout. Dans la foulée, la gestion des Congés Spectacles (CS) avait été confiée au groupe de protection sociale du monde de la culture Audiens. Avec une baisse de 30 % des frais de fonctionnement. 70 équivalents temps plein étaient requis pour faire fonctionner les CS au moment du passage de témoin vers Audiens en 2014. «*En 2019, ce sont 41 ETP qui sont nécessaires*», souligne-t-on chez Audiens. Les coûts de gestion sont restés relativement limités du fait d'une mutualisation généralisée, aucune équipe n'est dédiée aux CS chez Audiens, sauf rare exception. «*Il n'y a pas de critiques formulées sur la gestion en elle-même*, remarque Philippe Chapelon, délégué général du SNES et président de la Caisse en tant qu'employeur. *Le résultat est positif, nous allons continuer nos efforts, nous nous rapprochons de l'Urssaf en termes de coûts de gestion.*» Les entreprises s'acquittent d'un taux de cotisations de 15,40 %.

Le taux était très variable avant la reprise par Audiens mais a été stabilisé en renonçant à l'adossement de la gestion à des obligations financières. Audiens met en exergue dématérialisation et numérisation des relations avec les entreprises (déclarations) comme avec les bénéficiaires (demandes de congés). «*Cela a permis d'améliorer sensiblement le recouvrement auprès des entreprises et donc en conséquence le versement des droits aux intermittents car Audiens a une certaine expertise, nous avons d'ailleurs poussé pour que la caisse leur soit confiée*, note Ghislain Gauthier, secrétaire général adjoint CGT-Spectacle. *Politiquement, aujourd'hui nous souhaiterions que son conseil d'administration, patronal, évolue vers le paritarisme. Mais je pense que l'autre grande caisse, celle des intempéries BTP, ne verrait pas cela d'un bon œil.*» Des améliorations sont encore préconisées : mise à jour du Contrat d'objectifs et de moyens, meilleur recouvrement de créances, déploiement d'exercices de Stress-Test pour encaisser les contraintes réglementaires économiques. «*Nous sommes en train de mettre en place la paye des congés par fonction, cela devrait être prêt en février prochain*», conclut Philippe Chapelon. ■ N. Mo

USPAOC. L'Union nationale des syndicats CGT des personnels des associations et organismes sociaux, sportifs & culturels (Uspaoc CGT), à laquelle sont liés des salariés des MJC (voir *La Lettre* n°503) appelle à une mobilisation le 14 décembre. Et ce face à l'absence de retour de la part de l'État et des syndicats patronaux Hexopee et Elisfa à qui ils avaient fait parvenir doléances et revendications suite à une manifestation le 19 novembre. L'Uspaoc CGT dénonce «*bas salaires, précarité et mauvaises conditions de travail*» et revendique, entre autres, salaire brut temps plein à 2 000 euros, formations diplômantes, fin des temps partiels subis...

ORCHESTRES. Le 4^e forum des orchestres, sous titré «Orchestres en mouvement, Orchestres pour demain», se tient les 9 et 10 décembre à l'Arsenal, cité musicale de Metz. Avec plénières et ateliers, comme «*L'orchestre permanent comme ressource pour le territoire*» avec Dimitri Boutleux, président de la régie personnalisée de l'Opéra national de Bordeaux ; Frédérique Boura, directrice régionale adjointe des affaires culturelles des Hauts-de-France et Fabienne Voisin, directrice générale de l'Orchestre national d'Île-de-France.

DROITS IRRÉPARTISSABLES

L'action culturelle des SPRD obtient un répit

Une décision de justice qui fera date pour les droits « irrépartissables ». Et ce, alors que les budgets d'action culturelle des organismes de gestion collective (Spedidam, Adami), grâce par exemple aux ressources de la rémunération équitable (proportionnelles aux recettes d'exploitation des radios, télévisions, bars musicaux, discothèques...), pèsent parfois lourdement dans les ressources des festivals. Il semble aujourd'hui que ces aides soient en voie de sécurisation après avoir été grandement menacées. Une ordonnance rendue le 29 octobre dernier a en effet donné raison aux sociétés de gestion collective française, dont l'assignation par des homologues américaines a été considérée comme nulle. Les sociétés de gestion collective américaines Soundexchange et Fund réclamaient des dommages et intérêts de plusieurs millions d'euros

à l'Adami, à la Spedidam, à la SPRE et à la SCPA et avaient reçu le soutien des producteurs phonographiques via la SPPF (indépendants) et la SCPP (majors et indépendants). La dynamique des « irrépartissables » est d'ailleurs similaire à celle des droits d'auteur. « Nos revenus du streaming sont aussi issus en grande partie du répertoire international, il s'agit de sommes que nous devons aussi envoyer en Grande-Bretagne et aux États-Unis, signale Cécile Rap-Weber, directrice générale de la Sacem. Les firmes américaines et leurs représentants considéraient avoir été abusivement exclues du bénéfice de la rémunération équitable depuis le traité de TIEP (Traité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes) en 2006. Leur démarche s'est perpétuée à travers le conflit qui a commencé à troubler les

relations entre les mondes de la musique français et américains à compter du 8 septembre 2020. Depuis cette date, un arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE) contraignait à verser les droits engendrés en Europe jusqu'ici considérés comme « irrépartissables » aux artistes américains, même en l'absence de convention en bonne et due forme (la rémunération des artistes étrangers était jusqu'ici conditionnée par la ratification de la convention de Rome de 1961 pays par pays). Entre 20 et 30 millions d'euros annuels étaient concernés, on parlait même de sommes allant jusqu'à 140 millions si la décision de la CJUE était considérée comme rétroactive. « Mais entre-temps, la loi Ddadue du 3 décembre 2020 a acté que les sommes perçues et utilisées avant le 8 septembre 2020 restent acquises et leur utilisation validée, tout comme après cette date d'ailleurs », décrypte Isabelle Wekstein, avocate spécialisée en propriété intellectuelle. Les Français ont donc non seulement gagné là un net avantage dans le bras de fer juridique qui les oppose à leurs homologues américains mais aussi un potentiel de ressources non négligeable. Même si un appel de la part des américains, qui disposent techniquement de plus de temps pour l'exercer au sein de leur sphère juridique, est vraisemblable. | N. Mo

Troublantes ambiguïtés dans la gestion des aides

AVIGNON. Les aides accordées cet été par le ministère de la Culture au festival continuent d'agiter le landerneau à Avignon. Le 10 août dernier, les théâtres de la ville recevaient un message d'AF&C. *La Lettre du spectacle* s'est procurée ce document qui indique que les répondants verront leurs données rester « totalement confidentielles et n'auront qu'une valeur indicative. Elles permettront au ministère de mesurer les impacts financiers pour les théâtres et de faire évoluer les aides. » Or cette sollicitation ressemblant plus à un sondage qu'à un dispositif cadré type FUSV a du coup été négligée par de nombreux lieux. « Beaucoup d'entre eux sont dépités car ils n'ont pas pris la mesure de ce sondage, analyse un professionnel avignonnais. Selon lui, sur 15 dossiers déposés, seuls 8 théâtres bénéficient d'un soutien pour une enveloppe globale de 100 000 €. Encore plus troublant : cette aide est prélevée sur le fonds de soutien exceptionnel aux festivals pour l'année 2021. Alors que les festivals, avec seulement 10 M€

dans le PLF 2022, étaient des parents pauvres de l'action du ministère avant les annonces toutes récentes. Dans le cas du fonds provisionnel destiné à soutenir les pertes de billetterie des compagnies (lire *La lettre* 504), là encore, l'ambiguïté règne, à l'avantage des théâtres mais au détriment des compagnies. « Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, annonce la création d'un fonds d'urgence destiné à soutenir, à titre exceptionnel et temporaire, les théâtres du Festival OFF d'Avignon », pouvait-on lire dès les premières lignes du communiqué du 20 juillet du ministère portant sur cette somme de 808 000 euros. « Deux compagnies du Synavi, pourtant présentes à Avignon depuis plus de dix ans, avaient souhaité postuler mais ne l'ont pas fait car elles se sont aperçues qu'elles auraient touché moins de 200 euros d'aide, remarque Muriel Guyon, secrétaire générale du Synavi, « une autre s'est aperçue que la somme, après avoir déposé un dossier, ne correspondait pas à ce qu'on lui avait annoncé au départ ». | N. Mo

SACD/ARTCENA. Pour la première fois, la SACD et Artcena ont lancé un cycle annuel de rencontres professionnelles autour du thème « L'écologie de la création en question ». Avec une première rencontre le 15 novembre dernier à la Maison des auteurs-SACD à Paris le 15 novembre dernier. Elle a cherché à revoir les modes de partage avec le public et les coopérations entre institutions culturelles à l'aune des enjeux écologiques.

EGOFF. Lors de leur réunion de rentrée le 16 novembre (via une visioconférence Zoom), les États généraux du Off (Egoff) ont fait un pas vers l'élaboration d'une charte commune à l'ensemble des partenaires du Festival Off d'Avignon. Les Egoff regroupent 300 pros (techniciens, administrateurs, directeurs de théâtres avignonnais...) souhaitant réinventer Avignon Off selon des valeurs plus proches de l'économie sociale et solidaire.

Petit miracle pour la Nuit du cirque

FRÉQUENTATION. La 3^e édition de la Nuit du cirque s'est tenue du 12 au 14 novembre. À l'initiative de Territoires de cirque (TDC), 160 spectacles ont été programmés dans 136 lieux. TDC annonce (chiffres provisoires) un taux de remplissage avoisinant les 80 %, à rapporter au chiffre du ministère datant d'octobre de 28 % des amateurs de cirque disant s'y être rendus depuis la mise en place du pass sanitaire. L'événement a su fédérer le public, avec des taux de 100 % dans des lieux tels que La Brèche (Cherbourg) ou le Pôle cirque Le Mans. TDC estime que le public déplacé avoisine les 40 000 personnes au total. Delphine Poueymidanet, secrétaire générale de TDC, s'en félicite : « C'est plutôt très positif, la Nuit est un focus qui ramène du public, surtout au vu du contexte ». Selon elle, le fait que certains lieux soient en « surprogrammation » a impacté la fréquentation de leurs spectacles. Cet événement réussi ne doit cependant pas masquer que, pour le reste de la saison, « les chiffres sont inférieurs à la normale ». | MATHIEU DOCHTERMANN

À la ligne. Après des dates à Honfleur (Batolune), Quimper (Le Novomax), Allonnes (salle Jean-Carmet), le trio rock composé de Pascal Bouaziz (du duo Bruit Noir, ex-Mendelson) et du Michel Cloup Duo (Michel Cloup et Julien Ruffié) jouera le 4 février 2022 à l'Entrepôt à Arlon en Belgique, le 4 mars à Hydrophone à Lorient ou le 18 mars au Sans Réserve à Périgueux. Ce projet, baptisé *À la ligne - chansons d'usine* et qui a donné son nom à un disque du même nom, rend hommage à Joseph Ponthus, écrivain ouvrier décédé d'un cancer en 2021 après des années de labeur dans l'industrie agroalimentaire bretonne. Paru aux éditions de La Table ronde, son livre *À la ligne - feuillets d'usine* est resté pendant quatorze semaines classé dans le top 50 des meilleures ventes en littérature.

Bébés. L'Orchestre des Pays de Savoie vient de lancer un nouveau format d'éveil musical nommé les Bébés concerts, inscrit dans ses missions d'éducation artistique et culturelle. Ces concerts sensoriels, incluant comptines, manipulations d'instruments et morceaux choisis, sont expérimentés auprès des 0-3 ans et de leurs parents. Pour la saison 2022-2023, l'Orchestre cherche à le développer auprès des crèches et MJC qui souhaitent s'associer à ce format. Un premier partenariat a été noué à cet égard avec la Maison des familles du bassin chambérien à Cognin (Savoie), avec un parcours de trois séances chacune dédiée à un instrument (cor, violon, hautbois).

Champs-Élysées.

La chanteuse Clara Luciani (en tournée 2022 avec des dates au Zénith de Strasbourg, de Lille, de Toulouse...) est la marraine des illuminations sur les Champs-Élysées à Paris. Celles-ci ont été officiellement lancées le 21 novembre dernier,

FONTENAY-SOUS-BOIS

Le festival Les Aventuriers intègre le giron municipal

L'édition 2022 du festival Les Aventuriers se tiendra les 10, 11 et 12 décembre à Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne. Il s'agira d'un format resserré sur trois jours au lieu de dix, avec des concerts d'artistes émergents et indépendants comme Poupie (photo), Bonnie Banane ou François and The Atlas Mountains. « Nous nous inscrivons dans des esthétiques hybrides, avec une demi-douzaine d'artistes féminines sur onze », détaille Bertrand Turquety, directeur de Fontenay-en-scène, qui organise l'événement. Jusqu'ici association, Fontenay-en-scènes vient d'être intégrée aux services municipaux, passant en régie à budget annexe, ce qui

le différencie d'une régie directe mais ne lui confère quand même pas l'indépendance d'une régie autonome. « Nous conservons une marge de manœuvre par rapport au recrutement d'intermittents même si leur embauche reste signée par le directeur général des services de la mairie », ajoute Bertrand Turquety. Le festival et ses 900 000 € de budget (financés à plus de 50 % par la ville) reste l'apanage des 24 permanents municipaux dédiés à Fontenay-en-scènes. Ces derniers interviennent aussi sur les différents projets répartis sur le territoire, auxquels la structure a particu-

lièrement dû s'astreindre depuis deux ans, crise sanitaire et travaux de sa salle Jacques-Brel obligeant. De quoi aussi se rôder à un autre projet culturel : un nouveau théâtre portant lui aussi le nom de l'auteur de *La Valse à mille temps*. Un projet de 15 M€ de budget dont les travaux ont débuté début 2021 et qui devrait ouvrir à la rentrée 2023. « Compte tenu de l'arrivée de ce nouvel équipement, il y a une volonté de la Ville de réussir dans l'expérimentation de son nouveau mode de gestion de la culture, avec la création en amont d'une direction des affaires culturelles », commente Bertrand Turquety. **I N. Mo**



Poupie

sur un axe allant de l'Arc de Triomphe à Concorde. Clara Luciani a été nommée par le Comité Champs-Élysées, présidé par Marc-Antoine Jamet, maire de Val-de-Reuil (27), secrétaire général de LVMH, PDG du jardin d'acclimatation, président du CA du CNED, fils de Françoise Jamet, comédienne au Théâtre du Soleil...

Phare. Le Phare, centre chorégraphique national du Havre Normandie, change de tête, Emmanuelle Vo-Dinh, après 10 ans à la direction passant, le relais à Fouad Boussouf. Le CCN a pour l'occasion décidé d'organiser trois journées de festivités, jusqu'au 4 décembre. Le 3 décembre se tiendront notamment une rencontre professionnelle de 14h à 17h avec l'ODIA Normandie, qui conviera, entre autres, Anne Massot, administratrice de la compagnie parisienne WLDN, Amélie-Anne Chapelain, fondatrice de Capsule artistique en mouvement permanent (Lorient), Vidal Bini, danseur chorégraphe et directeur du Théâtre du Marché aux grains

Des soirées de performance se tiendront ensuite dans l'enceinte du Phare, à partir de 19 h, tout comme le lendemain.

Iniquité. La 19^e édition du Festival Culture Bar-Bars qui s'est déroulée un peu partout en France dans des débits de boisson accueillant des concerts les 25, 26 et 27 novembre 2021 aura été l'occasion d'un communiqué commun avec l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) et la Fédération nationale des cafés et clubs culture. Les trois entités se sont, en effet, félicitées de la suppression de la disposition

qui imposait une jauge de 75 % pour les clubs, discothèques et salles de concerts accueillant du public debout. Tout en s'alarmant d'une iniquité de traitement des lieux accueillant des spectacles et des concerts debout. Et en rappelant que sur certains territoires et départements, les cafés-cultures (ERP de type N, organisateurs de spectacles) restent soumis à une restriction de jauge à 75 % alors même qu'ils sont sur des jauges nettement inférieures (moins de 200 personnes). Précisant aussi qu'une jauge à 75 % ne permet pas d'équilibrer les modèles économiques de ces types d'établissements.

LE CHIFFRE

500

C'est le nombre de groupes ou artistes de musiques actuelles en Normandie répertoriés sur Music Box, outil d'aide à la promotion, la valorisation et la diffusion. Ces fiches de présentation avec des liens d'écoute concernent pour 26 % du rock, 14,5 % de la pop et 12,5 % de musique électronique. 41 % sont situés en Seine-Maritime et un tiers dans le Calvados, et seulement 4 % dans l'Orne. Côté parité, Music Box est loin du compte : 75 % de groupes sont exclusivement masculins, pour 9 % de groupes féminins et 16 % de mixte.

Numeridance. Pour fêter son dixième anniversaire, numeridance.tv, la plateforme de diffusion de films de danse, organisait un festival en ligne du 10 au 17 novembre 2021 (40 films diffusés en exclusivité et 26 contenus produits pour l'occasion), qui a généré 38 406 visites en 8 jours. L'événement totalement numérique et gratuit a rassemblé également 4 621 participants lors des masterclasses, webinaires, conférences et ateliers dansés...

Le Sablier. Le théâtre de marionnette Le Sablier à Iles/Dives-sur-Mer (Calvados/ Normandie) vient de se voir renouveler son label scène conventionnée d'intérêt national pour la période 2022-2025. Associée à la directrice de

la structure Anne Decourt, cette labellisation vise à confirmer la qualité du projet et son ambition de consolider son soutien aux artistes œuvrant dans le domaine de la marionnette, la diffusion de leurs œuvres et l'organisation de leur présence sur le territoire à la rencontre des habitants.

100%. La scène de musiques actuelles Le Chabada à Angers avait anticipé le passage de 75% à 100% de sa capacité en bloquant les jauges de ses futurs concerts et en créant des listes d'attente. La fin des restrictions lui permet de rouvrir la billetterie sur des événements dont les ventes étaient suspendues, comme La Femme le 20 janvier ou Morcheeba le 11 mars.

HYBRIDATIONS

Un spectacle du troisième type

Le spectacle *À l'origine fut la vitesse - Le testament de Sov Strohcnis* teste à la fois de nouveaux équilibres économiques et dramaturgiques. Coproduit notamment par le Théâtre Nouvelle Génération CDN de Lyon et par Le Lieu Unique de Nantes, où il a été dévoilé en octobre dans le cadre du festival de science-fiction Les Utopiales, il s'agit d'une adaptation de *La Horde du contrevent* de l'écrivain d'anticipation Alain Damasio. « On part du voyage individuel avec un masque vers le collectif une fois qu'il est enlevé, on revient à la fonction élémentaire du théâtre, celle d'une communauté de spectateurs réunie dans un lieu pour se confronter à une vision de créateurs », souligne Nicolas Boudier, qui a imaginé la mise en espace du spectacle. « Ce n'est pas de la réalité augmentée, le casque coûte moins de 100 euros, on est presque dans de la low tech », remarque le musicien Philippe Gordiani. La recherche et développement a porté ailleurs : un logiciel interconnecte les lumières et sons, des données numériques liées au vent ont été captées par des anémomètres pour être réinjectées dans la dramaturgie. « Il y a peut être 20% de surcoût technologique mais il n'y a pas non plus 15 comédiens en plateau donc les coûts s'équilibrent », poursuit Philippe Gordiani. Il s'agit de la première création à voir le jour du dispositif Chimères du ministère de la Culture, piloté à l'époque par Eli Commins, avant qu'il ne prenne la direction du Lieu Unique. « Un contrat de cession sur ce type d'œuvre expérimentale est forcément plus cher, ne serait-ce que par rapport à la limitation de jauge », convient Eli Commins. Avant même le processus de coproduction, la préproduction a nécessité 60 000 €. Le spectacle est prévu en décembre à la maison de la musique à Nanterre ainsi qu'au Centquatre ou en février à l'Espace des arts de Chalon-sur-Saône (tous co-producteurs). **NICOLAS MOLLÉ**



44 spectateurs coiffent le masque

GROUPE DES 20
SCÈNES PUBLIQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Groupe des 20 est un réseau de 28 scènes publiques en Auvergne-Rhône-Alpes. Ses membres partagent les mêmes valeurs autour de l'accompagnement des artistes dans leurs recherches, le soutien de la création et des écritures contemporaines, le développement de l'éducation artistique et culturelle et un engagement fort pour l'accès du plus grand nombre aux œuvres.

LA ROUTE DES 20
RENCONTRE PROFESSIONNELLE,
25 PROJETS EN CRÉATION ET DIFFUSION

Trois jours de rencontres artistiques entre chargé.e.s programmation et compagnies. Théâtre, musique, chanson, danse, art de la piste...

4 AU 6 JANVIER 2022
AU THÉÂTRE DE BOURG-EN-BRESSE

AU PROGRAMME

Les « maquettes » : présentation sur scène de formes artistiques courtes en création sur 2022 ou 2023

- Notre vallée, **Emilie Flacher, Cie Arnica**, théâtre de marionnettes
- Dernière frontière, **Lucie Rébéré, Cie La Maison**, théâtre
- Parabolique, **Claire Rengade, Cie La Millième**, théâtre et musique
- Mauvaises Graines, **Benoît Peillon, Cie Institut**, théâtre jeune public
- Si c'est une fille, **Marion Alzieu, Cie MA'**, danse
- Molo (Kheya), **Rafael Smadja, Cie Tensei**, musique et danse
- Mellow Yellow, **Johan Lescop et Isabelle Leroy, Cie TBTF (Too Busy To Funk)**, danse et jonglage
- Rien ?, **Patrice Thibaud, Cie Monsieur K**, théâtre et danse
- Mort d'une montagne, **Jérôme Cochet, Cie Les Non Alignés**, théâtre

Les « RDV d'artistes » :

- échanges autour d'avant-projets
- **Noémie Lamour et Gentiane Pierre**, Mise à feu, théâtre musical (JP)
- **Léa Menahem**, Cie Transports en commun, théâtre
- **Cécile Laloy**, Cie ALS, pluridisciplinaire
- **Ophélie Kern**, Collectif ARFI, théâtre musical (JP)
- **Clément Arnaud**, Cie Traversant 3, théâtre cinématographique
- **Raphaël Billet et Astrid Mayer**, Groupe nuits, danse et cirque
- **Elise Merrien et Tchavdar Penchev**, Cie Elyo, théâtre marionnettique et danse (JP)
- **Natacha Dubois**, Cie Infini Dehors, théâtre (JP)
- **Grégoire Béranger**, Cie Halte, théâtre et musique
- **Claudine Van Beneden, Jérémy Papallardo et Simon Chomel**, Cie Nosferatu, théâtre, musique, danse, art de la rue
- **Pauline Ribat**, Cie Depuis l'aube, théâtre
- **Nico Lagarde**, Collectif A4, arts du cirque
- **Riyad Fghani et Julie Guibert**, Pockemon Crew, danse

Contact : Alice Azatkhian
groupe.20ra@gmail.com
+33 (0)6 64 41 54 27

Inscription indispensable :
www.g20theatresrhonealpes.org

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Vitrine inter-réseaux :
Trois projets en diffusion soutenus par le Groupe des 20 Ile de France, le réseau Quint'Est et Quint'Est et la FRAS-CORODIS en Suisse.

- **ISTIQLAL, Tamara al Saadi**, Cie La Base, théâtre (Groupe des 20 Ile de France)
- **Meeting Point (HEIM), Dorothee Zumstein et Catherine Umbdenstock**, Ensemble Epik Hotel, théâtre (Quint'Est)
- **This is not a love song, Lola Giouse, Cie La Division de la joie**, théâtre (FRAS-CORODIS en Suisse)

AVIS DE CONCESSION Directive 2014/23/UE



VILLE DE GRAND QUEVILLY

M. Nicolas Rouly - Maire
Esplanade Tony Larue
76120 Grand Quevilly
Tél : 02 35 68 93 00

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

Objet Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du théâtre Charles Dullin et du centre culturel Marx Dormoy.

Type de marché Services
Mode Avis de concession
Code NUTS FRD22

Durée de la concession À compter du 01/01/23
Jusqu'au 31/12/28

DESCRIPTION

Le projet doit mettre en œuvre et respecter les grandes orientations suivantes :

- Affirmation de la place du jeune public et de la jeunesse dans les différentes actions (diffusion, médiation, création)
- Respect des droits culturels mentionnés dans la déclaration de Fribourg
- Programmation paritaire dans la répartition des moyens de production, de diffusion et de médiation.
- Cohérence avec la politique culturelle de la ville et les équipements qui en dépendent
- Démarche d'amélioration de l'impact écologique de l'activité

Le délégataire devra obligatoirement assurer sur la commune les trois missions principales suivantes :

- diffusion de spectacles via une programmation saisonnière pluridisciplinaire
 - Médiation par le biais notamment d'actions culturelles envers divers publics
 - Création par l'accueil de résidences d'artistes, de co-productions ou de mises à disposition de salles
- Date de notification prévisionnelle novembre 2022
Tulieu : décembre 2022

Code CPV principal 92320000 - Services d'exploitation de salles de spectacles
Forme Division en lots : Non
Délégation

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- Lettre de candidature
- Les pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ;
- Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce (extrait K-bis) ou document équivalent. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ou document équivalent ;
- Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, atteste :
 - qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-11 du Code de la commande publique ;
 - que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du Code de la commande publique et dans les

conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du code de la commande publique, fournis dans le cadre de la présente consultation sont exacts ;

- Les certificats et déclarations fiscales et sociales, délivrés par les administrations et organismes compétents, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019
- Si le candidat ou un membre du groupement est en procédure de sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leurs équivalents pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent avis et réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
- Pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement de bilans est obligatoire : Bilans, comptes de résultat et annexes 5 à 11 de la liasse fiscale pour les trois derniers exercices disponibles (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans) ou documents équivalents ;
- Note commentant l'évolution des bilans et comptes de résultat

Attestations d'assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité, avec mention des garanties souscrites et leur montant.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié.

Niveau minimum spécifique exigé : aucun

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Une présentation détaillée de l'entreprise : moyens humains et matériels, activités principales et accessoires, les effectifs du candidat ou de chaque membre du groupement candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des trois derniers exercices (ou depuis la date de création de l'entreprise si celle-ci est inférieure à trois ans) pour assurer la continuité du service public objet de la concession ;
- Références du candidat dans l'exploitation et la gestion de théâtre ou toute autre référence dans un domaine comparable et/ou toutes autres références ou éléments susceptibles de démontrer une aptitude à assumer la concession de service public objet de la présente procédure ;
- Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public
- Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public [une simple déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est apte ne suffit pas]. Il est attendu des candidats qu'ils expliquent comment leurs moyens et leurs références leur permettent d'assurer la continuité du service et l'égalité des usagers devant le service public.

Niveau minimum spécifique exigé : aucun

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Renseignements : Correspondre avec l'Acheteur :
<https://www.mpe76.fr/>

Documents : Dossier de Candidature des Entreprises
<https://www.mpe76.fr/>

Candidatures : Remise des candidatures le 06/01/22 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt : Déposer un Pli dématérialisé :
<https://www.mpe76.fr/>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La consultation a pour objet la conclusion d'un contrat de concession de service au sens de l'article L.1121-3 du Code de la commande publique (CCP) et de l'article L.1411-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

La procédure retenue étant une procédure « restreinte », l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils devront d'abord remettre uniquement leur dossier de candidature dans les conditions détaillées par l'avis.

Pour des raisons techniques liées à la limitation du nombre de caractères disponibles dans les rubriques du formulaire « Avis de concession » mis en ligne par le BOAMP, la Commune se trouve dans l'incapacité de publier, sur un seul et même avis, l'ensemble des informations qu'elle souhaite porter à la connaissance des opérateurs économiques. Pour remédier à cette situation, la commune invite les opérateurs économiques à prendre connaissance des informations complémentaires contenues dans le dossier d'appel à candidature (DAC) ; document mis à disposition gratuitement et en libre accès, sur le profil acheteur www.mpe76.fr.

Des travaux de restructuration sont prévus lors de l'exécution du contrat de délégation. Ces travaux entraîneront la fermeture du Théâtre Charles Dullin pour deux saisons (dates prévisionnelles envisagées saison 23/24 et 24/25). L'activité sera donc adaptée avec une possibilité de transfert partiel ou total sur le centre culturel Marx Dormoy ou « hors les murs ». La valeur prévisionnelle globale de la concession est évaluée à 5 500 000 € HT sur la base du chiffre d'affaires total HT pendant la durée du contrat.

Marché périodique :

Non
Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert
76000 Rouen Cedex 1
Tél : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71
greffe.ta-rouen@juradm.fr
<http://www.ta-rouen.juradm.fr>
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert
76000 ROUEN
greffe.ta-rouen@juradm.fr

Envoi le 29/11/21 à la publication
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 29/11/21 à 15h10

Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral



© Pierre Hybe / MYOP

LAURÉAT 2021

Maîtrise de Sainte-Anne-d'Auray

Chef de chœur principal :
 Gilles Gérard



Fondation Bettencourt Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987



Recrute sa direction (H/F)

Association loi 1901 créée en 1996, sous l'impulsion conjointe de la Ville de Perpignan et de la DRAC Languedoc-Roussillon, la Casa Musicale s'est d'emblée affichée comme une structure pilote et expérimentale au service d'une double ambition :

- > Le développement de la pratique artistique amateur (essentiellement musiques et danses urbaines et/ou musiques du monde),
- > Une inscription sociale forte et structurante, accueillante aux populations des quartiers dits « politique de la ville » avec un accent porté sur les populations jeunes.

Soutenue aujourd'hui par la Ville de Perpignan, le Département des Pyrénées Orientales, la Région Occitanie et l'État, la Casa Musicale compte au nombre des équipements structurants en Occitanie sur les objectifs suivants :

- > Être un lieu de pratique artistique (musique, danse et cultures urbaines...),
- > Accompagner les parcours individuels et collectifs de formations jusqu'à la pratique amateur de haut-niveau, la pré-professionnalisation ou le lancement de carrière (des artistes professionnels reconnus dans les circuits nationaux et internationaux sont sortis des ateliers de la Casa Musicale),
- > Proposer des temps de restitutions publiques des pratiques amateurs et professionnelles soit durant l'année dans le cadre d'événements en rapport avec les activités de la Casa ou dans la mise en œuvre du festival Ida Y Vuelta
- > Offrir un espace d'échanges, de débats et de rencontres ou d'événements en partenariat avec les structures culturelles locales.

Dotée d'une équipe permanente d'une douzaine de personnes, la Casa Musicale recrute, sa direction (H/F)

Missions :

Placée sous l'autorité du Président du Conseil d'administration de la Casa Musicale, la direction (H/F) a la responsabilité de :

- > Conforter l'activité de la Casa Musicale en adaptant aux nouveaux enjeux les objectifs du plan stratégique de développement pluri-annuel support de la future convention multipartenariale (à minima Ville de Perpignan, Région Occitanie et État),
- > Consolider et amplifier la vocation sociale et interculturelle de la Casa Musicale en affirmant son enracinement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- > Impulser les actions dans les domaines de la pratique en amateur, l'accompagnement des artistes émergents (coaching, enregistrement, préparation à la scène, accompagnement à la diffusion...) et garantir la cohérence du projet d'ensemble,
- > Définir les projets innovants en favorisant les partenariats avec les acteurs du territoire (artistiques, culturels, sociaux, éducatifs...)
- > Inscrire le projet dans le contexte transfrontalier et les cultures régionales : musiques gitanes et musiques latines ainsi que la culture catalane
- > Programmer les temps de restitution publics des ateliers, résidences, accompagnements pré-professionnels et professionnels et diriger le festival Yda Y Vuelta
- > Développer la fonction de lieu de rencontres et de débats en lien avec les différentes structures culturelles,
- > Animer la vie statutaire de la structure et être en dialogue régulier avec ses partenaires publics et les administrateurs
- > Piloter la communication générale de l'établissement
- > Élaborer et suivre le budget de l'établissement ainsi que la gestion administrative

Profil & compétences :

- > Connaissance du secteur des cultures urbaines (musique, danse, graph...), cultures du monde et musiques actuelles et capacité d'accompagnement des projets : de la pratique amateur à la pratique professionnelle
- > Aptitudes en matière du développement de projets artistiques et culturels
- > Aptitudes au pilotage de projet, expérience dans une équipe de direction de projet : expérience avérée (+ 5 ans)
- > Capacités de management d'une équipe de salariés, permanents et vacataires
- > Sensibilité entrepreneuriale et connaissance des règles de droit de la gestion sociale et du droit associatif
- > Formation supérieure : Bac +4/+5 (gestion des entreprises culturelles, sciences politiques, et/ou musicales) ou équivalent

Contrat : CDI. Poste basé à Perpignan (Pyrénées Orientales - Occitanie)

Rémunération : Convention collective des entreprises artistiques et culturelles - Groupe 1.

Poste à pourvoir : Premier trimestre 2022

- Les CV, lettre de candidature sont à adresser par mail avant le 28 décembre 2021 sur l'adresse : recrutement.casamusicale@gmail.com
- Renseignements auprès de : recrutement.casamusicale@gmail.com



FONDS TRANSFABRIK
FONDS FRANCO-ALLEMAND
POUR LE SPECTACLE VIVANT

Les candidatures pour la huitième édition sont ouvertes !

Vous êtes à la recherche de financements pour un projet de création impliquant des partenaires français et allemands ?

Soumettez votre candidature au Fonds Transfabrik.

Objectifs, critères du fonds et dossier de candidature sont disponibles en ligne sur le site :

WWW.FONDSTRANSFABRIK.COM

Candidatures jusqu'au : **7 mars 2022**

Contact : btd@institutfrancais.de



L'OPÉRA DE TOURS



Recrute un Directeur
 ou une Directrice technique
 Catégorie A par voie statutaire ou contractuelle
 39h hebdomadaires avec jours RTT

Plus d'informations |
operadetours.fr/recrutement

Candidatures à faire parvenir |
 Jusqu'au 24 déc. 2021 à s.collongues@tours-metropole.fr

OPÉRA DE TOURS
 ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Recrutement
 de la ville de Tours

Le Théâtre des Champs-Élysées dirigé par Michel Franck et soutenu par Le Groupe Caisses des Dépôts, propose chaque saison une programmation pluridisciplinaire - opéra mis en scène, opéra en version de concert, danse, récitals de chants et d'instruments, orchestres, spectacles Jeune Public.

Recrute

UN RESPONSABLE LUMIÈRE - H/F

**THEATRE
 DES
 CHAMPS-ÉLYSÉES**
 15 AVENUE MONTAIGNE
 - PARIS 8^e -

Dans le respect de la stratégie, des procédures et des objectifs de l'entreprise, le Responsable du Service Lumière assurera l'encadrement et la gestion du service Lumière sous l'autorité et selon les directives du Directeur Technique.

MISSIONS GÉNÉRALES

- Supervision de l'équipe permanente et intermittente de techniciens et de régisseurs lumière (planification, répartition des tâches, suivi de leur progression et de leur réalisation, formation aux nouvelles technologies),
- Participation à la préparation technique des spectacles avec le Directeur technique, l'ensemble du service Lumière et l'Éclairagiste (plan d'implantation des lumières, besoins en appareillage, inventaire du stock),
- Responsabilité du montage, de l'exploitation et du démontage des installations électriques des spectacles (réglage, mise en conformité, établissement des dossiers techniques, stockage du matériel),
- Gestion de l'entretien du matériel et des équipements lumière du théâtre,
- Gestion de l'achat et du suivi des commandes de matériel pour le service dans le strict respect du budget annuel,
- Garant de l'application des règles de sécurité de son équipe

COMPÉTENCES TECHNIQUES ATTENDUES

- Maîtrise de la gestion d'équipe et compétences managériales (9 permanents et intermittents)
- Maîtrise des diverses technologies d'éclairage de spectacle et connaissance du matériel : programmation et configuration des jeux d'orgue, des consoles automatisées et projecteurs asservis
- Maîtrise des techniques de montage adaptées au type de spectacle : montage traditionnel, montage événementiel, montage de concerts etc.
- Maîtrise de la configuration et de l'exploitation des réseaux dans l'éclairage : adressage IP, configuration de NOD, protocole S-ACM, maîtrise de logiciels de DAO (Wysiwyg et Autocad)

- Connaissance des logiciels de bureautique, et de planification du personnel (Dièse)
- Connaissance de la réglementation en matière de sécurité des spectacles et du Code du Travail
- Connaissance de l'anglais, autre langue souhaitée

QUALITÉS ATTENDUES

- Sens des responsabilités
- Grande autonomie
- Sensibilité aux nouvelles technologies
- Capable d'initiative
- Adaptabilité et réactivité

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation spécifique régisseur lumière (type DMA, CFPTS) et/ou formation en régie générale
- Expérience professionnelle sur un poste similaire souhaitée
- Habilitations spécifiques (montage d'échafaudage roulant, habilitation électrique, CACES)

CONDITIONS

- CDI temps plein, Statut Cadre autonome
- Rémunération selon grille en vigueur
- Travail en semaine et week-end, en journée et soirée
- Déplacements ponctuels (France et international)

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Prise de poste envisagée fin décembre 2021. CV et lettre de motivation à envoyer à l'adresse recrutement@theatrechampselysees.fr



Association de Développement Culturel du Rouillacais

Recrute

SON DIRECTEUR (TRICE) PROGRAMMATEUR (TRICE) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

LA PALENE

- Est un Centre Culturel en milieu rural à Rouillac (16) – 3 100 habitants – 25 km d'Angoulême et de Cognac – Communauté de Communes (C.d.C) de 11 000 habitants.
- Elle dispose de 2 salles, 320 et 840 places et de nombreux lieux détournés, églises, salles des fêtes, entreprises, fermes...
- Elle gère un lieu d'hébergement d'artistes.
- Son budget annuel global est de l'ordre de 1M€, 750 000 € sur la saison, 250 000 € sur le festival. Les recettes propres représentent 40% de ce budget. Elle fonctionne avec 6,5 ETP, des intermittents et de nombreux bénévoles.
- Œuvre au sein d'une tierce association « Les 3aiRes » qui regroupe La Canopée de Ruffec, Les Carmes de La Rochefoucauld-en-Angoumois et la C.d.C Cœur de Charente.
- Est accompagnée par la Ville de Rouillac, La C.d.C du Rouillacais, Le Département Charente, La Région Nouvelle-Aquitaine, La DRAC Nouvelle-Aquitaine, L'OARA, La SACEM, Le CNV, ... et plus de 40 entreprises privées...

LA PALENE

- Établit une programmation tout public, jeune public et décentralisée,
- Accueille de nombreuses équipes artistiques en résidences et en coproduit certaines,
- Met en place un important volet d'actions culturelles et de médiations,
- Organise le festival « Les Sarabandes », itinérant, avec spectacles de rue et arts singuliers,
- Accueille et gère des ateliers de pratiques amateurs : Théâtre – Cirque – Arts plastiques,
- Organise les Journées Européennes des Métiers d'Arts JEMA,
- Propose des expositions dans ses locaux et développe un cycle d'édition,
- Collabore avec de nombreuses associations et institutions dont l'École Départementale de Musique...

L'ensemble prenant en compte le patrimoine humain, culturel, paysagé et bâti de ce territoire.

La Palène est un espace de rencontres, où les notions de plaisir et de convivialité priment.

Si le développement culturel reste son ADN, l'avenir de la planète et celui des humains qui « l'empruntent » est une préoccupation constante.

DESCRIPTION DU POSTE

Placé (e) sous l'autorité du Bureau de l'association, Le/La directeur-trice assume les missions principales suivantes :

- Poursuit et enrichit le projet culturel de l'association défini par le conseil d'administration et validé par les partenaires institutionnels,
- Coordonne l'ensemble des activités de l'association,
- Encadre et fédère une équipe plurielle, il/elle est responsable de la gestion financière, administrative, matérielle et humaine de l'association,
- Élabore une programmation pluridisciplinaire, de qualité dans et hors les murs à destination de tous les publics,
- Organise le festival itinérant et pluridisciplinaire « Les Sarabandes »,
- Développe la politique de soutien à la création, en accordant une attention particulière aux équipes artistiques de la région, favorisant la rencontre avec les habitants,
- Élabore les actions d'éducation artistiques, culturelles et de médiations en direction de tous les publics, en particulier la jeunesse dans et hors cadre scolaire,
- Développe des partenariats durables avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux et économiques, et assure le rayonnement de l'association au niveau régional,
- Définit la stratégie de communication.

PROFIL RECHERCHE

- Expérience de conception et de mise en œuvre de projets culturels et/ou de direction d'un établissement similaire,
- Bonne connaissance de la création artistique nationale,
- Compétences avérées en matière d'administration, de gestion d'équipements et de management,
- Capacité à ancrer le projet artistique et culturel dans son territoire, à mettre en œuvre une véritable dynamique partenariale avec les acteurs locaux,
- Capacité à mobiliser des financements publics et privés,
- Capacité à fédérer et motiver une équipe, des partenaires, des bénévoles et un public autour d'un projet,
- Qualités relationnelles et humaines, de dialogue et d'ouverture...

EMPLOI ET REMUNERATION

Poste à pourvoir au 2 mai 2022

CDI à temps complet, statut de cadre,
Rémunération selon CCNEAC

CANDIDATURE

CV avec photo et lettre de motivation à adresser au plus tard le 17 décembre 2021

Par courrier à : J.M. CHRETIEN – Président
 La Palène, 139 boulevard d'Encamp 16 170 Rouillac
 Par mail à : chretien.jeanmichel16@gmail.com


LA MAISON

 CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL
 UZÈS GARD OCCITANIE

 La Maison CDCN recrute **SON-SA DIRECTEUR-RICE**
 Poste à pourvoir au **2 novembre 2022**

La Maison CDCN Uzès Gard Occitanie est l'un des 13 établissements que compte le réseau des Centres de développement chorégraphique nationaux devenu label de l'État en 2017 (Décret n° 2017-432), dont l'objet est de soutenir et promouvoir la création et la diffusion dans le champ chorégraphique, de sensibiliser les publics à la danse, notamment en développant des programmes d'action artistique et culturelle.

La Maison CDCN Uzès Gard Occitanie est implantée à Uzès, ville de 8 500 habitants, dans un bassin de population représentant 30 000 habitants répartis sur 32 communes, qui constituent la communauté de communes du Pays d'Uzès. Elle s'inscrit dans un contexte patrimonial et rural et développe durant la saison un projet itinérant de sensibilisation autour de la danse, grâce à son dispositif inédit de studio mobile.

Son festival annuel présente une programmation internationale dans des espaces extérieurs ainsi que dans les équipements polyvalents de la ville d'Uzès et de la communauté de communes Pays d'Uzès. L'orientation européenne affirmée du CDCN se traduit par l'appartenance à plusieurs réseaux européens de coproduction et de diffusion de jeunes chorégraphes.

Son équipe est composée de 6 salarié.e.s permanent.e.s (8 à partir de septembre 2022) et d'intermittent.e.s technique et production pour la saison et le festival, soit 9 ETP en 2021. Son budget annuel est d'environ 850 000€ HT.

MISSIONS

Le-la directeur-riche recruté-e aura pour mission de concevoir et mettre en œuvre un projet artistique, culturel et d'établissement en conformité avec le cahier des missions et des charges relatif au label « Centre de développement chorégraphique national » (arrêté du 5 mai 2017) :

- soutien à la création et à la diffusion ;
- présence artistique par le biais de l'accueil-studio et de la résidence d'artiste associé.e ;
- développement et diffusion de la culture chorégraphique ;
- soutien à la pratique artistique notamment des amateurs ;
- participation à l'insertion des jeunes artistes chorégraphiques.

Il-elle s'attachera également à inscrire son projet en cohérence avec les priorités et orientations des différents partenaires publics de La Maison CDCN Uzès Gard Occitanie et à intégrer dans son projet les enjeux spécifiques définis pour cet établissement ainsi que les particularités liées à son territoire d'implantation :

- développement du déploiement du studio mobile sur le territoire ;
- poursuite du festival Uzès danse et déploiement de la diffusion des œuvres sur le territoire régional ;
- poursuite de la politique partenariale intense de la structure notamment dans le cadre des projets EAC ;
- attention particulière aux compagnies installées en région et dans le département ;
- poursuite des engagements au sein des réseaux européens ;
- élargissement des publics (jeunesse, étudiants, publics empêchés, seniors...).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation indiquant les axes majeurs du projet (3 pages maximum rédigées en français), d'un curriculum vitae détaillé et des prétentions salariales (brut annuel) sont à adresser au plus tard le **14 janvier 2022** (délai de rigueur) :
 par courriel : recrutement@lamaison-cdcn.fr et par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) :
 à Monsieur le Président de La Maison CDCN, 2 place aux Herbes, 30700 Uzès
 Aucune candidature parvenue au-delà de la date limite ne sera acceptée.

Les candidat.e.s préselectionné.e.s devront rédiger un projet synthétique (15 pages maximum) en français ; la remise du dossier complet est attendue au plus tard le **7 mars 2022**. Les candidat.e.s préselectionné.e.s seront auditionné.e.s par un jury composé des représentants de l'association et des partenaires publics de la structure, **dans la dernière quinzaine de mars 2022**.

Pour davantage d'informations, www.lamaison-cdcn.fr // recrutement@lamaison-cdcn.fr

EPCC « Les arts de lire - Abbaye de Lagrasse »

recherche

SA DIRECTION GÉNÉRALE (H/F)

À moins d'une heure de Narbonne et de Carcassonne, l'abbaye de Lagrasse est située au cœur du massif des Corbières (Parc naturel régional en cours de constitution), dans un village patrimonial de caractère, dans l'Aude. L'ancienne abbaye est depuis la Révolution partitionnée en deux entités aux propriétaires distincts. Le projet porté par l'EPCC « Les arts de lire » se déploie sur la partie dite publique, propriété du Département de l'Aude, comprenant le palais abbatial et les corps de bâtiments médiévaux.

Depuis 2008, l'exploitation du site est partagée entre le Département de l'Aude, pour sa vocation touristique patrimoniale – visites guidées, boutique et accueil des publics – et une association loi 1901, Le Marque Page, qui a développé une activité de rencontres et d'études autour du livre, du débat d'idées et de l'image. Cette association propose des rencontres culturelles marquantes au rayonnement national et international, les « banquets du livre », des résidences d'artistes, des ateliers et séminaires... ainsi que l'exploitation d'un bistrot littéraire et d'une librairie, « Le nom de l'homme ».

Une nouvelle étape s'écrit aujourd'hui avec la réunion des deux entités au sein d'un EPCC rassemblant Département, Région, Communauté de communes et Commune en vue de l'exploitation d'un projet d'envergure réunissant toutes les facettes de l'activité jusqu'alors développées par les deux entités. La démarche d'obtention du label national Centre culturel de rencontre est clairement envisagée à court terme.

Le nouvel EPCC recrute son/sa directeur.ice général.e pour mener à bien le développement de l'activité.

Placé/e sous l'autorité du Conseil d'Administration et de son Président, le/la directeur.ice sera assisté.e d'un comité scientifique. Il/elle devra piloter le fonctionnement de l'établissement sous toutes ses composantes (littéraire et artistique, événementielle, touristique ainsi qu'économique) et mettre en œuvre le projet d'établissement pour lequel il/elle aura été recruté.e.

MISSIONS

- Porter la candidature au label Centre culturel de rencontre.
- Concevoir et piloter la mise en œuvre du projet de l'EPCC autour de son thème de labellisation « Les Arts de lire » dans une démarche concertée avec les partenaires.
- Mettre en œuvre les stratégies d'interprétation et de médiation du patrimoine de l'abbaye en lien avec le village et le réseau des sites du Pays cathare.
- Accompagner le programme de restauration du monument et l'ouverture des nouveaux espaces de visite et d'activités.
- Ancrer le projet sur son territoire et étendre son rayonnement au plan régional, national et international.
- Conduire et développer des projets et des partenariats de proximité notamment en matière d'éducation, de médiation et de diffusion artistiques ainsi que de tourisme culturel.
- Mettre en œuvre le projet d'activités dans le respect de l'équilibre budgétaire et selon les ressources allouées.
- Développer les ressources propres et le mécénat.
- Animer la vie statutaire de l'EPCC et être en dialogue régulier avec ses partenaires publics et administrateurs.

Le curriculum vitae et la lettre de candidature sont à adresser :

- par courriel à : presidencelesartsdelire@gmail.com
- ou par courrier à : **M. Hervé Baro,**

président de l'EPCC Les arts de lire - Abbaye de Lagrasse
 Abbaye de Lagrasse, BP 4, 11220 LAGRASSE

AVANT LE 24 DECEMBRE 2021

Les candidat.e.s présélectionné.e.s devront élaborer une note stratégique de 10 pages, s'appuyant sur un dossier de présentation du projet porté par l'EPCC.

Reenseignements auprès de l'EPCC et du service Culture du Département de l'Aude : presidencelesartsdelire@gmail.com



La Scène Nationale d'Albi recrute son/sa secrétaire général.e

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Scène Nationale d'Albi est un établissement de diffusion, de création et d'action culturelle qui développe son projet à partir des lieux qu'elle gère :

- Le Grand Théâtre d'Albi (2 salles, 900 et 240 places)
- Le Théâtre des Lices (400 places)
- L'Athanon (200 places)
- Une salle de cinéma labélisée Art & Essai (150 places)

Équipe : 27 personnes | Budget : 3.5 M €

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de la directrice, le/la secrétaire général.e conçoit, dirige et coordonne les activités de développements des publics, d'action et de médiation culturelles, de communication, d'accueil du public et de billetterie.

Au sein de l'équipe de direction, il/elle coordonne l'activité de la Scène Nationale, sa planification pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel général de la Scène Nationale.

En lien avec l'administratrice, il/elle assure le suivi administratif et budgétaire de son service, ainsi que l'encadrement des équipes relevant de ses attributions (11 salariés permanents et l'équipe des agents d'accueil).

PRINCIPALES MISSIONS

En lien avec la directrice et l'administratrice, le/la secrétaire général.e développe et met en œuvre avec son équipe :

- La politique de développement des publics et le plan d'action des relations publiques (développement de réseaux relais et des outils de gestion des relations publiques).
- L'organisation de l'accueil du public et le renforcement de la convivialité pour un théâtre lieu de vie.
- La stratégie de communication interne et externe ainsi que sa diffusion. En liaison étroite avec la directrice et la responsable de l'information, il/elle est responsable de la préparation des différents supports de diffusion et à ce titre participe à leur rédaction.
- La supervision des relations presse, des partenariats nouveaux médias.
- La supervision du développement de la communication numérique.
- La politique tarifaire, le suivi et l'organisation de la billetterie (remplissage, contingents, base de données/fichiers spectateurs, supervision du paramétrage...).
- Un programme d'action culturelle et de médiation dans sa dimension partenariale.
- Relations aux tutelles pour la mise en place d'actions financées par des subventions affectées.
- Le développement territorial, la mise en place, l'organisation et l'animation du projet *au fil du Tarn*.
- La mise en place et le suivi de l'activité cinéma de la salle Arcé.
- La gestion de tous les partenariats culturels locaux, départementaux.
- Le renforcement de partenariats au sein de réseaux professionnels en identifiant de nouveaux relais.
- L'organisation et la coordination des temps forts de la Scène Nationale : Albi Jazz Festival, festival Tons Voisins, la campagne d'ouverture des ventes de saison, la présentation de saison...

PROFIL ET COMPÉTENCES

- De formation supérieure, vous avez une expérience significative dans un poste similaire au sein d'une structure artistique et culturelle.
- Dynamique, réactif-ve, vous avez des capacités à innover et être force de propositions.
- Vous êtes rigoureux.se, organisé-e et avez l'expérience du travail en équipe.
- Manager-manageuse confirmé-e, vous savez encadrer, fédérer et motiver vos collaborateurs autour d'une politique offensive de développement des publics.
- Vous possédez des qualités rédactionnelles et relationnelles importantes.
- Grande disponibilité nécessaire (vous assurez des permanences les soirs de représentations et/ou week-end).
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Permis de conduire obligatoire.

CONDITIONS

CDI à temps complet.

Poste basé à Albi avec déplacements.

Rémunération à déterminer selon profil et expérience (Grille CCNEAC).

Poste à pourvoir au 01/03/2022.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le 31 décembre 2021 à l'attention de la directrice de la Scène Nationale, à l'adresse suivante : recrutement@sn-albi.fr

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL
DE CAEN EN NORMANDIE

DIRECTION | ALBAN RICHARD

recherche un·e

Administrateur·trice

Poste à pourvoir Avril 2022

Le centre chorégraphique national de Caen en Normandie, structure de 12 salarié.e.s permanent.e.s, est un lieu de création et de vie, un espace de projets partagés par les artistes et les habitant.e.s, une fabrique du sensible où la danse est au cœur d'une vision artistique, politique et citoyenne.

Création, production, production déléguée et diffusion de pièces chorégraphiques, programmation et accueils en résidence, pôle ressource de formation et de recherche, initiateur et porteur de projets d'actions vers les publics ; le centre chorégraphique national de Caen favorise le dialogue entre les esthétiques et les écritures multiples.

Pour le troisième mandat d'Alban Richard soit 2022 à 2024, Katerina Andreou sera artiste associée au ccn de Caen en Normandie.

Sous la responsabilité du directeur, de la directrice adjointe, le·la administrateur·trice travaille dans une dynamique transversale entre tous les pôles. Elle·il encadre un comptable qui l'assiste et collabore étroitement avec le responsable des productions et de la diffusion, les responsables des relations avec les publics et les territoires comme avec le directeur technique. Elle·il conduit l'administration et les finances, est responsable de la gestion du personnel.

Il·Elle a notamment pour mission

- L'élaboration du budget général (1.9 million€) avec la direction adjointe, le suivi des délégations budgétaires ainsi que la mise en place et la gestion de plans d'investissements
- Le contrôle de gestion et la supervision de la comptabilité. Sur la base du travail réalisé par la comptable, clôture des comptes annuels en relation avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes
- La veille juridique, sociale et fiscale
- La garantie des obligations statutaires, l'organisation des conseils d'administration comme la préparation des documents afférents
- Les relations avec les partenaires financiers (constitution et suivi des dossiers de subventions, relations contractuelles) et participe au développement des financements (européens, partenariats privés...)
- La charge des contrats liés à la programmation. Être personne ressource sur le volet administratif et juridique des contrats liés aux productions, co-productions, partenariats, exploitation de spectacles comme pour les activités spécifiques et les actions d'éducation artistique et culturelle
- Le suivi de la mise en place et de l'exploitation des toutes les activités artistiques et pédagogiques ainsi que celui des travaux, de la maintenance du bâtiment...
- La gestion des ressources humaines : contrats de travail, fiches de postes, temps de travail, plan de développement des compétences, évolution des outils RH et archivage des documents
- Assiste la direction dans l'animation des relations avec le CSE-C, la politique salariale, NAO, entretiens professionnels.

Profil et compétences requises

- Expérience confirmée dans un poste similaire
- Maîtrise de la législation fiscale, sociale, comptable
- Connaissance du spectacle vivant et de ses réseaux nationaux, internationaux
- Rigueur de gestion, qualités relationnelles et de négociations
- Capacités d'organisation, d'anticipation et d'analyse
- Curiosité artistique et humaine, goût du travail en équipe
- Capacités de conception et de transmission de méthodologies et d'outils
- Maîtrise de l'informatique et des logiciels Excel, Sage...
- Anglais courant

Conditions

- Contrat à durée indéterminée à temps plein.
- Statut cadre groupe 2
- Rémunération selon convention collective CCNEAC et expérience

Poste à pourvoir **Avril 2022**Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation par mail à l'adresse suivante :
recrutement@ccncn.euDate limite de dépôt de candidatures : **30 janvier 2022**Dates du premier entretien : **du 03 au 04 février 22 au CCN de Caen**Date du second entretien : **17 ou 18 février 22**

ccncn.eu

PROFIL CULTURE

LE MOUFFETARD
THÉÂTRE DES ARTS DE LA MARIONNETTE
RECRUTE

Implanté au cœur du 5^e arrondissement parisien, Le Mouffetard – Théâtre des arts de la marionnette a pour mission de promouvoir les formes contemporaines des arts de la marionnette. Avec une riche programmation en saison, en festivals, et en partenariat avec d'autres lieux, il est un lieu emblématique de la diffusion des arts de la marionnette et de l'objet. Le théâtre accueille des compagnies pour des temps de laboratoire et mène des projets d'actions culturelles. Il est équipé d'un centre de ressources à destination des professionnels, étudiants et curieux.

Doté d'une convention pluriannuelle avec la Ville de Paris, la DRAC IDF et le Département de la Seine-Saint-Denis, Le Mouffetard – Théâtre des arts de la marionnette est également subventionné par la Région Île-de-France. Sous statut associatif, il possède un budget annuel de 1,3 M € et une équipe de 17 ETP, dont 12 permanents. Une procédure de labellisation est en cours dans le cadre de la création des CNMa – Centre nationaux de la marionnette.

ADMINISTRATEUR·TRICE EN CDI

Sous l'autorité de la directrice, l'administrateur·trice a la charge de la gestion administrative, financière, juridique et sociale du théâtre. Il ou elle coordonne l'équipe administrative.

Profil recherché

Formation supérieure : bac +5 en gestion de structures culturelles ou équivalent ;
Maîtrise de la législation juridique, fiscale et sociale du spectacle vivant ;
Expérience dans une structure similaire indispensable ;
Qualités managériales et goût pour le travail en équipe ;
Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles ;
Rigueur, sens de l'anticipation et de la gestion des priorités ;
Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de paye, comptabilité et billetterie ;
Maîtrise de l'anglais souhaitée.

Conditions d'exercice

CDI à temps plein. Rémunération selon CCNEAC, groupe 2 et selon expérience
Lieu : Bureaux – Paris 13^e et Théâtre – Paris 5^e (10 min. à pieds entre les deux)
Disponibilités soirs et week-ends
Prise de fonction souhaitée fin janvier/ début février

Candidature avant le **10 décembre 2021****CHARGÉ·E DU CENTRE DE RESSOURCES EN CDD ÉVOLUTIF**

Placé.e sous la responsabilité de la directrice et de la secrétaire générale le ou la salarié.e a pour rôle d'alimenter et d'animer le centre de ressources et le Portail des Arts de la Marionnette. Il ou elle développe des outils pédagogiques et met en œuvre des actions de médiation auprès des publics (expositions, conférences, temps de rencontre, autres partenariats).

Profil recherché

Connaissances en gestion de fonds d'archives ou iconographiques ;
Maîtrise des systèmes SIGB /PMB ;
Intérêt prononcé pour la création théâtrale contemporaine ;
Rigueur, capacité d'organisation, aisance relationnelle, sens de l'initiative ;
Aisance rédactionnelle, orthographe et syntaxe irréprochables ;
Capacité à s'adapter et s'investir dans un projet d'équipe
Une bonne compréhension des enjeux de la sémantisation des données documentaires serait appréciée.

Conditions d'exercice

CDD à temps plein de 7 mois (congé maternité), prolongation prévue de 3 mois (congé parental) puis CDI envisagé.
35 h du mardi au samedi (Paris 5^e)
Disponibilités soirs et week-ends
Rémunération selon CCNEAC – groupe 5 et selon expérience
Prise de fonction souhaitée le 14 février 2022

Candidature avant le **6 janvier 2022**Annonces détaillées consultables sur **lemouffetard.com**

Les candidatures (CV et lettre) sont à adresser à Madame la Directrice par mail à **recrutement@lemouffetard.com**



Le Comité Coutançais d'Action Culturelle (association Loi 1901) recrute Un(e) Coordinateur/Coordinatrice général-e

Le Comité Coutançais d'Action Culturelle organise la saison de spectacles pluridisciplinaires du Théâtre Municipal de Coutances, scène conventionnée d'intérêt national « Art, enfance & jeunesse », ainsi que le festival Jazz sous les Pommiers, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, confiée par la Ville de Coutances.

Les partenaires financiers sont la Ville de Coutances, Coutances Mer et Bocage, le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Normandie), la Région Normandie, le Département de la Manche. L'association reçoit aussi le soutien des Organismes de Gestion Collective (CNM, Sacem, Spedidam, Adami), ainsi que de partenaires privés et mécènes.

Equipe administrative 2022 : 17 permanents ETP – Budget 2022 : 3,4 M€

Equipement : 1 théâtre de 600 places à l'année, 1 salle de 1400 places , ponctuellement (et autres lieux provisoires, pendant le festival)

Au sein de l'équipe permanente, vous ferez partie de l'équipe de Direction, composée du Directeur, du Directeur adjoint, de l'Administratrice, du / de la Coordinateur/trice Général-e, vous aurez pour mission principale de co-construire et suivre avec le directeur le projet de « Pôle de Référence Nationale en Jazz », et de coordonner la mise en œuvre du festival Jazz sous les pommiers :

Co-construction du projet de « Pôle de Référence Nationale en Jazz » :

- participation avec le directeur aux réunions, échanges, avec le milieu professionnel et les tutelles sur cet ambitieux projet
- aide à la conceptualisation du projet
- suivi avec le directeur du volet international (rencontres professionnelles/projets bi-latéraux/diffusion des créations à l'étranger, ...)
- suivi de l'élaboration des différentes résidences et créations, et de leurs diffusions
- rédaction de dossiers nécessaires au suivi ou au développement du « Pôle de Référence Nationale en Jazz »
- participation à la recherche de fonds européens

Coordination de la mise en oeuvre du festival :

- co-préparation et co-animation des réunions plénières du Comité Jazz sous les Pommiers
- co-animation du réseau de bénévoles
- participation à la commission programmation
- contribution à la création de contenu rédactionnel
- coordination entre l'élaboration du festival et la direction technique
- coordination des plannings entre régie/production/communication/occupation des salles
- supervision de la constitution des équipes temporaires (catering, sécu, régie, ...)
- participation possible aux recherches de partenariats (coproductions, privés...)
- suivi de l'accueil des professionnels étrangers

Profil et compétences :

- de formation supérieure (niveau master 2), conception et direction de projets culturels ou management des organisations culturelles
- expérience professionnelle dans le milieu culturel indispensable
- intérêt affirmé pour le jazz
- bon relationnel
- capacité de travail en équipe et avec des bénévoles
- anglais courant
- forte capacité rédactionnelle
- rigueur de gestion et compréhension des budgets
- maîtrise de logiciels d'événementiels, de type Heeds
- grande disponibilité (déplacements y compris soirée et we)

Conditions d'emploi :

- CDI- Cadre, à temps plein, basé à Coutances (50200), à pourvoir dès janvier 2021
- Rémunération selon la grille CCNEAC, groupe 2 + mutuelle
- Permis B

Modalités de candidature :

lettre de motivation + CV avant le 09 décembre 2021, par mail à
 sd@jazzsouslespommiers.com
 Entretiens sur Coutances le 17 décembre 2021



recrute un.e :

directeur.trice technique

Contexte :

Le Carré est un lieu de diffusion pluridisciplinaire réunissant deux labels, une Scène nationale et un Centre d'art contemporain d'intérêt national. Il est porté par une équipe de 14 permanents, et défend un nouveau projet orienté vers la jeunesse et l'écologie au travers du prisme artistique :

+ 40 spectacles / 100 représentations / 3 expositions annuelles, une biennale d'art contemporain, des temps forts, 3 équipes artistiques associées...

Il est doté d'un lieu d'exposition (la chapelle du Genêteil), d'une salle de 530 places ainsi que d'espaces de répétitions situés dans des bâtiments du XI^{ème} et XVII^{ème} siècles inscrits aux Monuments historiques au cœur d'un bassin de population de 32000 habitants entre Angers et Laval.

Association loi 1901, Le Carré est doté d'un budget annuel d'1,6 millions d'euros et soutenu par la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier, le Ministère de la culture – DRAC Pays de la Loire, le Conseil départemental de la Mayenne et le Conseil régional des Pays de la Loire.

Définition du poste :

Cadre de direction, le/la Directeur.trice technique exerce ses missions sous la responsabilité du directeur et de l'administrateur avec lesquels il/elle travaille en étroite collaboration. Il/elle assure, par délégation, la responsabilité technique des activités du Carré. Il/elle met en œuvre le projet artistique et culturel du Carré, dans toutes ses dimensions techniques, participe à son développement et aux réflexions stratégiques de la direction.

Mission générale :

Mise en œuvre technique du projet artistique et culturel

Mise en œuvre et supervision technique de l'ensemble des activités du Carré. Coordination technique des locations et mises à disposition du théâtre des Ursulines et du Rex, en collaboration avec les services de la Communauté de communes. Coordination du planning d'occupation des locaux. Élaboration et suivi du budget technique (fonctionnement et activités). Élaboration et suivi du plan pluriannuel d'investissement. Participation aux bilans annuels d'activité. Veille technique et juridique dans son champ de mission.

Gestion de la sécurité des bâtiments et des personnes

Suivi de la maintenance globale du bâtiment et des vérifications périodiques et réglementaires des équipements, en lien avec les services techniques de la Communauté de communes. Suivi du respect des réglementations ERP en termes de sûreté, de sécurité et d'hygiène. Suivi et mise à jour du registre de sécurité et du Document Unique. Suivi et négociation des divers contrats de maintenance. Supervision de travaux dans le cadre du projet de rénovation du Centre d'art piloté par la Communauté de communes.

Encadrement

Encadrement de l'équipe technique (3 permanents et intermittents), en collaboration avec le régisseur général. Organisation et animation des réunions techniques hebdomadaires. Programmation du plan de formation pluriannuel du service technique. Responsabilités de soirées.

Profil recherché :

Expérience dans un poste similaire
 Maîtrise de l'ensemble des techniques du spectacle vivant : plateau, son, lumière
 Formation en direction technique / Maîtrise du droit du travail et de la CCNEAC
 Rigueur, réactivité et capacités avérées d'organisation et d'anticipation
 Excellente maîtrise des outils informatiques
 SSIAP 1 ou 2, habilitations électriques, SST
 Qualités managériales et sens du travail en équipe
 Intérêt pour le spectacle vivant et l'art contemporain
 Permis B

Conditions :

Contrat : CDI temps plein
 Statut : Groupe 3 de la CCNEAC
 Rémunération : Selon grille CCNEAC et expérience
 Travail en soirée et week-end / Environnement Régiespectacle, sPAIEctacle

Dates prévisionnelles d'entretiens : Mercredi 12 et jeudi 13 janvier 2022 ap-midi
 Poste à pourvoir à partir de février 2022

Contact et candidature :

Envoyer Cv + lettre de motivation à :
 M. Maël GRENIER, directeur - Le Carré - 4 bis, rue Horeau BP 10357 -
 53203 Château-Gontier sur Mayenne cedex
 ou sur recrutement@le-carre.org **jusqu'au dimanche 2 janvier 2022 inclus.**
 Renseignements au 02 43 09 21 54, sur recrutement@le-carre.org et
 www.le-carre.org



La Ville de Pau - 85 000 habitants est la Ville
centre de l'agglomération Pau-Béarn Pyrénées
160 000 habitants - recrute

un(e) Directeur/trice technique spectacle vivant au sein de la Direction de la Culture

► CONTEXTE

La Ville de Pau gère et exploite en régie municipale le Théâtre Saint-Louis, théâtre à l'italienne de 400 places. En lien avec la dynamique de développement de sa politique en faveur du spectacle vivant, la Ville s'est engagée dans une opération de réhabilitation de l'ancien marché du Foirail en un pôle culturel réunissant trois salles de cinéma d'art et essai et une salle de spectacles pluridisciplinaire de 580 places exploitée en régie à compter de la saison 2021/2022. Ces deux salles de spectacles sont les lieux de diffusion de la saison théâtrale « Théâtre à Pau » sous la direction artistique d'Eric Vigner, de l'Orchestre de Pau Pays de Béarn sous la direction de Fayçal Karoui, et de la scène conventionnée danse Espaces Pluriels notamment. Par ailleurs, la Ville organise de nombreux festivals en extérieur (concerts, théâtre de rue, cinéma...).

Dans ce cadre, le(a) directeur/trice technique prépare, organise, coordonne et contrôle l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à l'usage, à la réalisation et à l'exploitation technique des lieux de diffusion et de création et des manifestations culturelles.

► ACTIVITES DU POSTE

Activités principales du poste :

- Détermine et valide, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la Ville, les conditions techniques de réalisation et d'exploitation des lieux, spectacles, événements et manifestations.
- S'assure des bonnes conditions d'écoute, de vision et d'installation des publics au cours des spectacles, des événements et des manifestations.
- Met en adéquation les moyens humains, financiers et techniques par rapport aux besoins artistiques et culturels exprimés et validés.
- Supervise la mise en œuvre des spectacles, événements et manifestations tout au long de leur réalisation et exploitation.
- Encadre les personnels placés sous sa responsabilité.
- Organise la co-activité technique des lieux d'exploitation.
- Assure la gestion administrative des personnels techniques et des moyens matériels mobilisés, en lien avec les services et interlocuteurs compétents.
- Estime et établit le budget technique, en contrôle et valide la réalisation, dans le respect de l'enveloppe allouée.
- Négocie avec les fournisseurs et partenaires.
- Organise l'entretien et la maintenance du matériel, des lieux et des bâtiments.
- Assure le suivi de la vérification réglementaire du matériel, des lieux et des bâtiments.
- Définit les besoins d'évolution du matériel et des locaux, et propose les projets et les investissements nécessaires ainsi que les évolutions de fonctionnement nécessaires notamment au plan organisationnel et humain.
- Met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics.

► COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES

Formation et qualifications nécessaires :

- Parcours de formation professionnelle certifiante associée à une expérience sur des fonctions équivalentes
- Maîtrise d'une ou plusieurs régies spécialisées

Compétences générales savoirs et savoir-être :

- Ingénierie et pilotage

- Organisation et encadrement d'équipes
- Autonomie
- Disponibilité
- Capacités d'adaptations

Compétences spécifiques et/ou techniques :

- Culture artistique avérée
- Conduite de projets, d'opérations ou de chantiers
- Assistance technique et réalisation d'études
- Planification des besoins patrimoniaux et gestion du patrimoine
- Gestion administrative des moyens matériels
- Suivi et contrôle des opérations effectuées par des tiers
- Veille et observations sur les pratiques professionnelles
- Organisation et contrôle des opérations de maintenance
- Organisation et mise en œuvre d'un dispositif de contrôle des règles d'hygiène, de santé, de sécurité au travail, de prévention des risques professionnels et de sécurité des usagers dans des établissements recevant du public (ERP particulièrement de type L)
- Élaboration et suivi des budgets alloués
- Connaissances des matériels et caractéristiques techniques des salles de spectacles (son, lumière, électricité, audiovisuel, etc.)

► POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

- **N+1** : Chef de service Spectacle vivant
- **N-1** : Régisseurs et techniciens du spectacle vivant

► PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Interne :

- Agents de la Direction Culture
- Agents de la Direction des Bâtiments
- Agents de la Direction Communication Logistique Événementielle
- Personnel d'entretien

Externe :

- Compagnies de spectacle vivant
- Usagers et partenaires des salles de spectacles
- Intermittents du spectacle
- Prestataires extérieurs

► CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu** : Théâtre Saint-Louis, Pôle culturel du Foirail
- **Horaires** : Variables selon activité avec travail de soir, week-end et jours fériés
- **Quotité de travail attendue pour le poste** : Temps complet
- **Habilitations, permis** : permis B

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être
envoyées par courrier à :

Monsieur le Maire, Direction des Ressources humaines, Hôtel de
France, 2 bis place Royale, 64000 Pau

Ou par mail à l'adresse drh.recrutement@agglo-pau.fr

avant le 22 décembre 2021

Prise de poste à titre indicatif 01 février 2022, dépendra
de la disponibilité de la personne retenue.

Poste ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours,
ainsi qu'aux agents contractuels, conformément aux
articles 3-2 et 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le poste est à pourvoir immédiatement, en fonction de la
disponibilité de la personne retenue.



L'Orchestre de chambre de Paris recherche son/sa Responsable comptabilité (H/F)

Plus de quarante ans après sa création, l'Orchestre de chambre de Paris, avec son directeur musical, chef et pianiste de renommée internationale Lars Vogt, est considéré comme un orchestre de chambre de référence en Europe. Profondément renouvelé au cours de ces dernières années, il intègre aujourd'hui une nouvelle génération de musiciens français devenant ainsi l'orchestre permanent le plus jeune d'Île-de-France et le premier orchestre français réellement paritaire. L'orchestre rayonne sur le Grand Paris avec des concerts à la Philharmonie dont il est résident, au Théâtre des Champs-Élysées, au Théâtre du Châtelet, mais également dans des salles au plus près des publics de la métropole, tout en développant de nombreuses tournées internationales. Acteur musical engagé dans la cité, il développe une démarche citoyenne s'adressant à tous les publics, y compris ceux en situation de précarité ou d'exclusion. L'Orchestre de chambre de Paris, labellisé Orchestre national en région, reçoit le soutien de la Ville de Paris, du ministère de la Culture (Drac Île-de-France), des entreprises partenaires, d'accompagnato, le cercle des donateurs de l'Orchestre de chambre de Paris, ainsi que de la Sacem, qui contribue aux résidences de compositeurs.

L'effectif de la structure est de 57 permanents, auxquels s'ajoutent ponctuellement, selon l'activité, des intermittents du spectacle sur les productions. Son budget annuel est de 6,5 millions d'euros.

Dans le cadre d'un départ à la retraite, l'Orchestre de chambre de Paris recrute son/sa Responsable comptabilité (H/F) à temps plein.

MISSIONS :

Rattaché à la Directrice administrative et financière, en collaboration étroite avec l'expert-comptable et en lien avec les services productions, relations publiques et billetterie, vous aurez en charge les missions et tâches suivantes :

→ Comptabilité :

- Tenue et contrôle de la comptabilité générale et analytique • Règlement des factures fournisseurs et vérification des documents nécessaires aux paiements
- Enregistrement et suivi des immobilisations et des amortissements
- Etablissement des factures clients • Traitement comptable de la billetterie : suivi encaissements par saison, analyse compte d'attente, reversements et clôture de la saison • Travaux liés à la fiscalité en collaboration avec l'expert-comptable : TVA, IS, prélèvement à la source... • Construction des analytiques et interface avec les services

→ Social :

- Collecte des données relatives à tous les salariés : CDI, CDD/CCDU, Intermittents du spectacle... • Etablissement des bulletins de paie • Préparation des virements
- Production des documents de fin de contrats : AED, AEM et Certificats Emploi Congés spectacles • Déclaration sociales et fiscales : DSN, organismes de retraite, mutuelle, artistes auteurs, AFDAS • Veille sur les dispositions sociales et fiscales : droit des intermittents, droits d'auteurs, payes complexes du spectacle, retenue à la source, reversement PAS

→ Banque et trésorerie :

- Rapprochement bancaire et suivi des flux financiers • Contrôle et suivi de la trésorerie et comptes d'épargne en fonction des échéances • Suivi des placements
- Vérification et contrôle des caisses

→ Clôture de fin d'année :

- Contrôle mensuel des soldes de comptabilité • Préparation des pièces pour l'établissement du bilan et du compte de résultat, en étroite collaboration avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

PROFIL / COMPÉTENCES SOUHAITÉES :

- Formation de niveau Bac + 5 en gestion et comptabilité (ou équivalence professionnelle)
- Expérience d'au moins 5 années dans un poste similaire au sein d'une structure de spectacle vivant
- Excellente maîtrise du logiciel sPAIEctacle et d'un logiciel comptable (Sage serait un plus)
- Maîtrise technique complète et autonome des procédures de saisie comptable
- Connaissance de l'environnement juridique et fiscal du spectacle vivant
- Connaissance des principes de la comptabilité des associations
- Maîtrise des outils de bureautique, notamment Excel
- Capacité à organiser son travail en fonction des délais, des contraintes, des objectifs et des flux
- Rigueur et autonomie
- Curiosité et intérêt portés à l'univers du spectacle vivant

CONDITIONS

Emploi en CDI à temps complet.
 Bureaux situés à la Philharmonie de Paris (19^e arr., métro Porte de Pantin).
 Rémunération : selon grille CCNEAC

PRISE DE FONCTIONS : au plus tard le 1^{er} février 2022

INFORMATIONS : www.orchestredeschambredeparis.com

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 15 décembre 2021 à :
kcheviller@ocparis.com ou à :
 Orchestre de chambre de Paris, 221 avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris



L'Orchestre de chambre de Paris recherche son/sa délégué-e artistique (H/F)

Plus de quarante ans après sa création, l'Orchestre de chambre de Paris, avec son directeur musical, le chef et pianiste de renommée internationale Lars Vogt, est considéré comme un orchestre de chambre de référence en Europe. Profondément renouvelé au cours de ces dernières années, il intègre aujourd'hui une nouvelle génération de musiciens français devenant ainsi l'orchestre permanent le plus jeune d'Île-de-France et le premier orchestre français réellement paritaire. L'orchestre rayonne sur le Grand Paris avec des concerts à la Philharmonie dont il est résident, au Théâtre des Champs-Élysées, au Théâtre du Châtelet mais également dans des salles au plus près des publics de la métropole, tout en développant de nombreuses tournées internationales. Acteur musical engagé dans la cité, il développe une démarche citoyenne s'adressant à tous les publics, y compris ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

L'Orchestre de chambre de Paris, labellisé Orchestre national en région, reçoit le soutien de la Ville de Paris, du ministère de la Culture (Drac Île-de-France), des entreprises partenaires, d'accompagnato, cercle des donateurs de l'Orchestre de chambre de Paris, ainsi que de la Sacem, qui contribue aux résidences de compositeurs.

L'effectif de l'association est de 57 permanents, auxquels s'ajoutent ponctuellement, selon l'activité, des intermittents du spectacle sur les productions. Son budget annuel est de 6,5 millions d'euros.

L'Orchestre de chambre de Paris recrute son/sa délégué-e artistique (H/F) à temps plein.

MISSIONS :

Sous l'autorité du directeur général et du directeur musical, il/elle participe au développement du projet artistique de l'orchestre et veille à sa mise en œuvre. À ce titre il/elle participe à l'élaboration de :

- la programmation de la saison orchestrale et de musique de chambre ;
- la programmation de la saison citoyenne en liaison avec le service d'actions culturelles ;
- la politique de commandes musicales.

De plus, il est responsable de :

- la négociation des cachets des solistes et chefs invités, dans le cadre d'un budget établi en liaison avec la Directrice administratif et financière ;
- l'élaboration du planning prévisionnel de la saison ;
- la centralisation, la coordination et la transmission des informations artistiques auprès des différentes équipes (production, budget, communication, etc.) ;
- la relation avec les musiciens permanents de l'orchestre sur les questions relatives à l'artistique ;
- l'animation de la commission artistique ;
- la réalisation d'une veille artistique au service du projet.

PROFIL / COMPÉTENCES SOUHAITÉES :

- très bonnes connaissances musicales, notamment du répertoire d'orchestre de chambre et de l'actualité musicale et artistique, ouverture forte sur l'ensemble des arts de la scène ;
- qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- français et anglais courant, 3^e langue (italien ou allemand) appréciée ;
- forte disponibilité.

Savoir-être : rigueur, réactivité, organisation, capacités d'analyse, force de proposition, pédagogie

CONDITIONS

- Poste en CDI à temps plein
- Statut cadre
- Bureaux situés à la Philharmonie de Paris (19^e arr., métro porte de Pantin).
- Rémunération : à définir en fonction de l'expérience et de la CCNEAC

PRISE DE FONCTIONS : si possible dès fin décembre 2021 et au plus tard février 2022.

INFORMATIONS : orchestredeschambredeparis.com

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 8 décembre 2021, 8 h.

recrutement@ocparis.com ou à :
 Mme Brigitte Lefèvre, Présidente du conseil d'administration
 Orchestre de chambre de Paris,
 221 avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris

Structures de création et de diffusion

Direction

LA CASA MUSICALE à Perpignan (66). Directeur (h/f).
→ Voir page 14

LA PALÈNE à Rouillac (16). Directeur, programmateur, responsable administratif et financier (h/f). → Voir page 16

LA MAISON CDCN à Uzès (30). Directeur (h/f). → Voir page 17

EPCC LES ARTS DE LIRE - ABBAYE DE LAGRASSE (11). Directeur général (h/f).
→ Voir page 18

SCÈNE NATIONALE D'ORLÉANS (45). Directeur (h/f).
Cand. avant le 17/12.
www.scenenationaleorleans.fr

THÉÂTRE+CINÉMA, SCÈNE NATIONALE GRAND NARBONNE (11). Directeur (h/f).
www.theatrecinema-narbonne.com

THÉÂTRE JOLIETTE à Marseille. Directeur (h/f).
Cand. 31/12. À pourvoir le 1/09/2022.
candidatures@theatrejoliette.fr

Administration/production/diffusion

CCN DE CAEN EN NORMANDIE (14). Administrateur (h/f).
→ Voir page 19

LE MOUFFETARD à Paris. Administrateur (h/f). → Voir page 19

COMPAGNIE L'AN 01 à Toulouse (31). Chargé de diffusion (h/f) pour la création du Bal des lucioles. contact@cielano1.fr ; cielano1.fr

COLLECTIF MIXERATUM [ERGOSUM]. Chargé de production et de développement (h/f). Pour janvier. mixeratumergosum@gmail.com ; www.mixeratum-ergosum.com

THÉÂTRE DE POCHE, à Hédé Bazouges (35). Direction de production et conseil artistique à la programmation (h/f). Pour janvier. recrutement@theatre-de-poche.com

THÉÂTRE DES CALANQUES à Marseille (13). Administrateur (h/f).
Cand. avant le 15/12. Ref. Recrutement Administration ; benoit@theatredescalanques.com

ANTIPODE à Rennes (35). Administrateur (h/f).
Cand.

avant le 20/12. bonjour@antipode-rennes.fr

MAISON MARIA CASARÈS (86). Administrateur de production (h/f). 06 75 03 68 26 Cand. avant le 6/12. Poste à pourvoir le 3/01. agbeffa@mmcasares.fr

Communication/relations publiques

SCÈNE NATIONALE D'ALBI (81). Secrétaire général (h/f).
→ Voir page 18

LE BOULON à Vieux-Condé (59). Responsable de la communication (h/f).
Cand. 2/01. CDI. administration@leboulon.fr

LE PANNONICA à Nantes (44). Chargé de billetterie (h/f).
Cand. avant le 15/12. Entretien entre le 17 et le 22/12. CDD de 6 mois à mi-temps. Ref. Poste de chargé.e de billetterie ; direction@pannonica.com

LE VOLCAN au Havre (76). Attaché à l'information (h/f).
recrutement@levolcan.com

Technique

OPÉRA DE TOURS (37). Directeur technique (h/f).
→ Voir page 15

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES à Paris. Responsable lumière (h/f). → Voir page 15

LA CARRÉ à Château-Gontier sur Mayenne (53). Directeur technique (h/f). → Voir page 20

LA SOURIS VERTE à Épinal (88). Directeur technique (h/f).
Cand. avant le 15/12.
emmanuel.paysant@epinal.fr

LE VIP à Saint-Nazaire (44). Régisseur général technique (h/f).
Cand. avant le 31/12.
gchabaud@les-escales.com

LE CENTQUATRE-PARIS. Directeur technique ((h/f).
CDI. recrutement@104.fr

MA SCÈNE NATIONALE. Régisseur général (h/f).
CDI. s.muller@mascene.eu

COMPAGNIE ADRIEN M & CLAIRE B. Directeur technique (h/f).
CDD. candidature@am-cb.net

LE LIEU UNIQUE à Nantes (44). Responsable communication (h/f).
CDI à pourvoir au printemps. www.profilculture.com

Comptabilité

MC2 GENOBLE (38). Responsable RH et gestionnaire paie (h/f).
candidature@mcgrenoble.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

Autres

LE MOUFFETARD à Paris. Chargé (h/f) du centre de ressources. → Voir page 19

COMITÉ COUTANÇAIS D'ACTION CULTURELLE à Coutances (50). Coordinateur général (h/f). → Voir page 20

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS (75). Délégué artistique (h/f) + Responsable comptabilité (h/f). → Voir page 22

THÉÂTRE AUDITORIUM POITIERS (86). Médiateur culturel (h/f). → Voir ci-contre

PIVO THÉÂTRE EN TERRITOIRE, à Eaubonne (95). Coordinateur de projets culturels (h/f).
Cand. 5/12. À pourvoir le 3/01.
c.goigny@le-pivo.fr

Fonction publique territoriale

VILLE DE PAU (64). Directeur technique spectacle vivant (h/f).
→ Voir page 21

VILLE-DE-GIF SURYVETTE (91). Régisseur lumière (h/f).
Cand. avant le 15/12. CDD à pourvoir le 15/01. 01 70 56 53 74 ; recrutements@mairie-gif.fr

VILLE DE PLAISIR (78). Chargé de relations publiques (h/f) pour le Théâtre Coluche. recrutement@ville-plaisir.fr

CA DU PAYS DE MEAUX. Directeur de l'action culturelle (h/f).
Cand. avant le 22/12. recrutement@meaux.fr

VILLE DE CERGY. Chargé (h/f) de production, d'accompagnement et des relations publiques musiques actuelles. Cand. avant le 31/12. Réf. CY/21/47/CHARGE-DEPRODUCTION/IFA ; emploi.recrutement@cery.fr

TAP

THÉÂTRE AUDITORIUM POITIERS SCÈNE NATIONALE

Le TAP recrute

un médiateur.trice culturel.le en CDI

Le TAP

Scène nationale ouverte à la création contemporaine, la jeunesse et l'international, le TAP gère un auditorium de 1020 places, une salle de théâtre de 700 places, 3 studios de répétition et des foyers qui accueillent concerts et manifestations. Il exploite le TAP Castille, salle de cinéma art & essai de 3 écrans.

Le TAP organise deux festivals, le Poitiers Film Festival et le Festival À Corps, propose chaque année environ 130 représentations et met en œuvre un important volet d'actions de médiation.

Son équipe constituée de 52 permanents est organisée en 4 pôles : administration, projets artistiques, relations extérieures et technique. Le pôle des relations extérieures emploie 19 permanents dont 5 au service médiation (y compris le poste à pourvoir).

Missions

Sous l'autorité de la responsable de la médiation, vous contribuez à la sensibilisation et au développement des publics. Vous serez notamment chargé(e) de :

- proposer et mettre en œuvre des actions de médiation culturelle
- entretenir et développer les relations avec les partenaires de médiation du TAP
- assurer le suivi des relations avec des publics ciblés
- rechercher de nouveaux publics
- établir le budget et le bilan des actions suivies.

Profil et qualités requises

- Expérience professionnelle en médiation de 3 ans minimum en particulier dans le montage et l'animation de projets et partenariats culturels
- Bac + 3 métiers de la culture souhaité
- Une solide connaissance du spectacle vivant est indispensable
- Esprit d'équipe
- Aisance orale et relationnelle
- Bon rédactionnel
- Curiosité, sens de l'organisation et de l'initiative
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B
- Maîtrise de l'anglais appréciée

Conditions d'emploi et rémunération

- CDI à temps complet
- Poste à pourvoir dès que possible
- 2.033,33 € brut pour 151,67 heures

Dépôt des candidatures

Lettre de motivation et CV,
à envoyer **au plus tard le 2 janvier 2022** à recrutement@tap-poitiers.com

Entretien des candidats présélectionnés : le 12 janvier 2022
Deuxième entretien pour les candidat(e)s retenu(e)s : le 17 janvier 2022

Informations complémentaires sur www.tap-poitiers.com

PROFILCULTURE

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

DRAC Grand Est. Floriane-Marielle Job a été nommée conseillère d'action culturelle et territoriale pour le département de la Moselle et pour la démocratie culturelle numérique et les relations européennes, au pôle Démocratisation et industries culturelles (site de Metz). Tandis que Florence Forin, ex-conseillère musique et danse, a été nommée conseillère d'action culturelle et territoriale sur le site de Metz. Elle assure en outre l'intérim de conseillère musique et danse. Enfin, Laure Vincenti a quitté son poste de conseillère théâtre au pôle création (site de Châlons-en-Champagne) pour rejoindre la Ville de Paris comme chargée de mission pour la création et la diffusion artistique en faveur des enfants et des jeunes.

Région Bretagne. Élise Leuret, directrice du théâtre Le Strapontin, scène de territoire pour les arts du récit à Pont-Scorff (56), a rejoint la Direction culture de la Région Bretagne en tant que chargée de mission auprès du service Art et développement territorial.

Ville du Mans. Les codirecteurs, Jean-Louis Raynaud et Didier Lastère, de la compagnie de Théâtre de l'Éphémère, scène conventionnée pour les écritures contemporaines, font valoir leurs droits à la retraite et quittent la direction du Théâtre Paul-Scarron.

Ville de Saint-Lô. Laurent Amblard remplace, à la direction du théâtre de Saint-Lô (50), Pierre Querniard, parti à la retraite. Il était responsable de la saison intercommunale Sorbiers - Saint-Jean-Bonnefonds (42) depuis dix ans, après avoir travaillé comme directeur des relations publiques (Théâtre de la Renaissance, CDN du Limousin).

Le Grand Mix. Élise Vanderhaegen vient d'être nommée à la direction de la scène de musiques actuelles (SMAC) de Tourcoing (59). Elle est codirectrice en charge de l'administration et de la coopération de l'association Autour des rythmes actuels, à Roubaix (59). Elle succédera à Boris Colin au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

Opéra national de Bordeaux. Emmanuel Hondré, directeur du Département concerts et spectacles de la Philharmonie de Paris - Cité de la musique, prendra par anticipation

ses fonctions de directeur général de l'Opéra national de Bordeaux dès le 17 janvier, pour succéder à Marc Minkowski.

Le Strapontin. Laure Kujawa, directrice de l'Espace Benoîte-Groult et de la programmation à Quimperlé (29) succédera, dès le 15 décembre, à Élise Leuret, à la direction du théâtre Le Strapontin, à Pont-Scorff (56).

Viadance. Alice Péquignot rejoint l'équipe de production et diffusion du centre chorégraphique national de Bourgogne-Franche-Comté (dir. Fattoumi/ Lamoureux), à Belfort (90) en tant que chargée de production et de développement. Elle y était chargée de mission, après dix ans comme responsable du secteur jeunesse et chargée de programmation jeune public, à MA scène nationale - Pays de Montbéliard.

Ligue de l'enseignement. Alice Simon a pris ses fonctions de responsable du pôle Arts et culture de la Ligue

de l'enseignement, prenant la suite de Jean-Noël Matray (retraite).

FIAF. Tatyana Franck, directrice de Photo Élysée, musée dédié à la photographie à Lausanne (Suisse), est nommée présidente de la French Institute Alliance Française, à New York (FIAF), où elle succède à Marie-Monique Steckel.

L'Épicerie Moderne. Le compositeur, musicien et vidéaste Alexandre Rochon prendra ses fonctions le 1^{er} juillet à la direction de la SMAC. Il fut directeur artistique Kütu Folk Records, label qu'il a fondé en 2006. Chargé de diffusion au sein du label parisien « Microcultures », il succédera à François Jolivet, en poste jusqu'en 2020.

CCR Abbaye aux dames, Saintes. David Théodoridès devient directeur du centre culturel de rencontre de l'Abbaye aux dames de Saintes. L'ex-directeur du Festival de musique baroque Sinfonia à Périgueux a succédé à Odile Pradem-Faure.

PARCOURS

Matthieu Meyer, directeur de l'Echonova, SMAC de l'agglomération de Vannes

Jusqu'ici directeur du Trabendo à Paris, Matthieu Meyer prend la tête de la SMAC bretonne.

Matthieu Meyer, 36 ans, a été nommé à la direction de la scène de musiques actuelles de Vannes Agglomération Echonova, située dans la commune voisine de Saint-Avé. Il prendra ses fonctions le 7 février prochain. Né à Dinan, ayant grandi dans les Côtes-d'Armor, Matthieu Meyer a débuté dans la musique en Bretagne, comme bénévole au sein de Radio Campus à Rennes, où il devient responsable de la programmation hip-hop en 2005. « Cette expérience dans les musiques actuelles m'a un peu mis le pied à l'étrier professionnellement », avoue-t-il. Il devient parisien en 2007, pour un master en métiers des arts et de la culture. En 2009, il rejoint l'équipe de Glazart comme stagiaire puis comme directeur artistique. Avant d'être nommé en 2015 et jusqu'à aujourd'hui directeur et programmeur du Trabendo, toujours à Paris. Il assurait également depuis 2016 la coordination de l'antenne musiques électroniques en Île-de-France pour le dispositif d'accompagnement des artistes des Inouïs du Printemps de Bourges. Son prédécesseur à l'Echonova, Mathieu Siorat, avait démissionné en septembre 2020 quatre mois après son arrivée.

Mathieu Siorat avait lui-même succédé à Frédéric Carré, parti depuis à Lorient à Hydrophone et qui avait connu la labellisation SMAC en 2019 après avoir remplacé Pierre Pauly, le premier directeur historique de l'Echonova (celui-ci avait assuré la transition avec l'Éphémère à Vannes, expérience pré-Echonova avant l'inauguration officielle en 2010). « L'Echonova a un budget d'1,1 M€, emploie une douzaine de personnes, programme 50 à 60 dates par an, est doté de cinq studios d'enregistrement et d'un centre de ressources », précise Vincent Ropert, le directeur des affaires culturelles de Vannes Agglomération, qui assurait l'intérim. Matthieu Meyer veut « soutenir et accompagner une équipe de l'Echonova qui a vécu 2 années très difficiles avec une carence de direction et la fermeture du lieu à cause de la Covid ». Il voit dans l'Echonova un lieu en phase avec ses attentes, « doté d'une vraie mission de service public, que ce soit l'action culturelle, le soutien aux artistes ou l'accompagnement aux pratiques amateur » et souhaite l'inscrire dans « la prise en compte des enjeux de développement durable, de l'égalité femmes/hommes et des valeurs qui sont celles de l'économie sociale et solidaire ». **I. N. Mo**

